# REVUE

DE

# L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

NOUVELLE SÉRIE.

IV[e] ANNÉE. — TOME VIII. — N° 43. — NOVEMBRE 1874.

SOMMAIRE :



NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE : rue de la Servie, 4;
PARIS : rue François I[er], 8;
— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4.

1874.

# REVUE DE L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

## CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

| | |
|---|---|
| FRANCE. . . . . . . . . . . . . . . | 15 fr. |
| BELGIQUE, ITALIE, SUISSE. . . . . . . . | 16 |
| ALSACE-LORRAINE, ANGLETERRE, ESPAGNE. . . | 17 |
| ALLEMAGNE. . . . . . . . . . . . . | 18 |
| TURQUIE. . . . . . . . . . . . . . | 19 |
| PAYS D'OUTRE-MER. . . . . . . . . . . | 20 |

La *Revue de l'Enseignement chrétien* paraît tous les mois.

On ne s'abonne que pour une année, à partir du 1er mai, ou du 1er novembre.

---

Tout ce qui concerne la rédaction doit être envoyé *franco*, à M. L. ALLEMAND, professeur à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. V.-de-P. BAILLY, rue François Ier, 8, à Paris.

---

Toutes les communications ou réclamations relatives à l'abonnement et à l'administration doivent être adressées à M. E. TROTMAN, Gérant, à l'Assomption, à Nimes, ou au R. P. GERMER-DURAND, correspondant de la *Revue*, rue François Ier, 8, Paris.

---

La *Revue de l'Enseignement chrétien* rendra compte de tout ouvrage dont le sujet rentre dans le cadre de ses travaux, à la condition indispensable que deux exemplaires seront adressés à la *Rédaction*.

# REVUE

DE

# L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

BOURGES, TYP. E. PIGELET, RUE JOYEUSE, 15.

# REVUE

DE

# L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN.

« Delenda Carthago. »

NOUVELLE SÉRIE.

TOME HUITIÈME.

NIMES

AUX BUREAUX DE LA REVUE, rue de la Servie, 4.

PARIS, rue François Ier, 8;

— LETHIELLEUX, libraire, rue Cassette, 4;

1874.

# INDISCRÉTIONS

## D'UN ANCIEN LYCÉEN DE PARIS.

---

Un ancien élève de l'Université vient de publier un petit livre immoral où il raconte quelques pages de ses *Mémoires;* il pourrait, dit-il, « nommer le lycée, les acteurs sont encore vivants, et plusieurs savent que j'écris ceci. Je parlerai *de visu, de auditis, de scriptis.* »

Malheureusement l'auteur, qui se déclare médecin, se borne à traiter les questions de mœurs et le fait avec un cynisme d'expressions anatomiques tel, qu'on ne peut le citer que rarement.

Nous lui emprunterons cependant quelques passages, à cause du caractère d'authenticité des citations, à cause de la force de telles citations contre l'établissement universitaire, à cause aussi du crédit que nos adversaires eux-mêmes y attacheront; il s'agit, en effet, non pas seulement d'un témoin armé de pièces authentiques, mais d'un docteur-médecin, d'un homme qui a autorité pour discréditer les miracles de Dieu, fussent-ils éclatants pour tout un peuple; on lui accordera bien l'autorité de discréditer l'Université, qui ne s'affirme par aucun miracle.

La libre-pensée sera donc tenue de le croire lorsque, au nom des connaissances spéciales affirmées dans son diplôme, il fait aux parents la déclaration suivante :

« J'ai abordé un sujet délicat; je vais être obligé de vous révéler beaucoup de choses abominables et de vous faire assister à la vie de votre collégien depuis le coup de cloche du lever jusqu'au coup de cloche du coucher. Avant d'entrer dans

cet hôpital (c'est un médecin qui juge), avant de lever le voile et de découvrir les plaies, je vous prie de considérer ceci :

« C'est que votre enfant a été flétri avant qu'il sût même ce que c'était que le vice.

« Cette observation expliquera les désordres monstrueux que je vais dire, et dont la monstruosité échappe à l'enfant.

« Oui, le corps est défloré avant que l'esprit sache, et l'intelligence est viciée avant de s'être développée. On répète souvent que le niveau du *sens moral* a baissé en France. J'attribue ce fait — exact — à la dépravation précoce de l'individu au collége. »

Détachons quelques chapitres :

### L'INTERNEMENT AU LYCÉE.

« Henri a été présenté au proviseur : sa mère a déclaré qu'il était très-intelligent, et le proviseur a souri avec indulgence.

— « Venez, mon ami, je vais vous conduire à vos petits camarades. » Car on était en récréation.

« Un nouveau ! Les petits camarades passent et repassent, montrent du doigt l'arrivant ; ils rient de sa gaucherie. Mais, comme Henri vient de recevoir de sa mère une montre en or avec la chaîne, les écoliers *lui témoignent encore quelque respect*. La *vue de l'or produit cet effet sur ces petits bourgeois du dix-neuvième siècle ;* j'en parle d'expérience. »

Après quelques détails sur les avanies que le pauvre petit, transporté du nid maternel au lycée (λύκος), doit subir d'une bande de polissons destinés à *polir* son caractère et à l'apprendre à vivre, l'auteur nous introduit dans l'étude « aux murs nus » nous dit-il. Oui, la croix en a été arrachée.

« Les petits camarades saisissent le moment où le pion dort pour parler tout bas et se faire des signes. Les flèches de papier assaillent le nouveau qui, immobile à sa place, n'ose lever les yeux. Par moments éclate, comme un coup de tonnerre, la voix du maître :

— « Monsieur X..., cent vers à copier !

— « Vous irez en retenue... Pas d'explications ! »

« Le ressort de cette éducation, c'est la peur : peur des condisciples ; peur du pion. Sentiments mauvais qui engendrent rapidement la lâcheté. L'élève apprend à fronder, à dénigrer, mais en cachette et par derrière. Ces vices sont de ceux qui se développent au contact du prochain.

« Ainsi les captifs se liguent contre le nouveau venu. S'il manifeste le moindre désir de se plaindre, immédiatement traité de *cafard*, il est malmené sans relâche. Ni les bousculades, ni les boulettes de papier mâché ne lui sont épargnées. Car ce mot de *cafard* a le privilége d'ameuter les bambins, et ils se ruent sur un innocent comme fait la multitude aveugle. Rien n'égale l'acharnement de ces malheureux, car ils ont à se venger de leur asservissement et de leur misère.

« Ainsi fera, Monsieur, le petit Henri, sous peu de temps. Il se vengera, — sur un nouveau ou sur le pion. Point de détestables tours que celui-ci n'endure.

« Dans le début, Henri passait trois jours de la semaine à penser au dimanche précédent, et les trois autres jours à compter les heures qui le séparent du dimanche prochain. Rassurez-vous, cette anxiété se passe ; l'acclimatement peu à peu se fait, le cœur s'endurcit. Dans deux mois, les caresses d'une mère ne lui seront plus nécessaires.

« Oui, un abîme, insensiblement, s'est creusé dans ce cœur d'enfant ; et savez-vous ce qui va le remplir ? — Le vice. »

## LES BONNES SŒURS

### DANS LES LYCÉES.

« Ceci est l'histoire de Gaston C..., qui occupe aujourd'hui une haute position officielle. Je la raconte de son aveu.

« Mis au lycée à l'âge de dix ans, il se sentait infiniment malheureux, et c'est en pleurant abondamment qu'il s'endormait chaque soir. Il était orphelin, sa mère étant morte en le

mettant au monde. Son père ne s'occupait point de lui. Cependant il se consumait dans la pensée de revoir son père et sa petite sœur Cécile. Il en tomba malade.

« A l'infirmerie, quelle consolation! il rencontre les Sœurs de charité. Le voilà qui se met à les aimer, et, comme c'était le plus charmant enfant du monde, celles-ci le lui rendaient bien. Elles ont trouvé moyen de le garder un mois de trop.

« Dépeindre la douleur du pauvre enfant quand il a dû quitter cette délicate famille d'adoption, j'y renonce. Les Sœurs de charité, ces déshéritées de la nature (1) pleurèrent presque elles-mêmes, en le laissant partir, cet ange blondin, ce ressouvenir de leur vie manquée, de leur destinée sociale désertée. Chacune l'aimait avec jalousie, comme si elle l'avait mis au monde; et lui, il avait retrouvé ce qu'il faut à l'enfant le plus longtemps possible, entendez-vous, lecteur, LA MÈRE.

« En descendant de l'infirmerie, Gaston C... retrouve ses camarades. Il mordait son mouchoir pour ne pas éclater en sanglots. Les sœurs lui avaient enseigné à prier. Au lieu d'aller aux récréations, il s'échappait, affrontait les retenues pour rentrer dans l'étude; là, il ouvrait un petit *Manuel* qui venait de la Sœur Colombe, et il lisait avec ferveur, implorant, tout en larmes, la protection du bon Dieu.

« Un jour, comme la porte de son étude était fermée, après quelques démarches inutiles, il prit le parti d'aller s'enfermer dans une étude voisine; il y surprit deux de ses camarades dans une posture et une occupation obscènes. Jusque-là, il n'avait pas fréquenté ses camarades, qui le haïssaient. Saisi d'un dégoût instinctif, il s'enfuit, et le voilà qui glose.

« Les écoliers le traitent de sot, de *cafard*. Il se bat avec l'un d'eux et le jette par terre, ce qui lui attire immédiatement quelque considération des autres.

« Mais une image et des idées étranges avaient fait irruption

(1) C'est un élève de l'Université qui écrit, on le reconnait largement à ce beau trait, et les aveux d'un homme qui n'a encore aucun sentiment des vérités dont l'Université l'a privé, sont particulièrement précieux.

dans ce jeune cerveau. Il s'inquiète, cherche à savoir, interroge : les fanfarons de vice l'initient avec joie.

« Que fait Gaston? Il prend des notes sur tout ce qu'il entend; il copie des chansons obscènes, il fait une relation des amours d'un pion, fable de collége, et constitue ainsi un dossier à charge, où l'accusé est l'internat (du lycée). Ce n'était point mal imaginé pour un enfant de dix ans, qui exécrait le collége et ne songeait qu'à retrouver le foyer paternel perdu.

« Les documents sont adressés au père. Celui-ci s'en va *naïvement trouver M. le proviseur* et lui détaille la chose.

(La naïveté des pères qui usent du lycée est un peu excusée par la présence encourageante des bonnes Sœurs qui mettent leur dévouement au service de l'Université.)

« Surprise, indignation, promesse d'enquête : les maîtres d'étude sont convoqués, on appelle plusieurs élèves. Un grand scandale a lieu et le malheureux Gaston, traité de calomniateur, est condamné à demeurer au collége pendant les grandes vacances. Le proviseur voulait d'abord le chasser; c'est sur les instances du père que la punition a été commuée.

— « Jamais, me disait-il depuis, jamais je n'oublierai la stupéfaction où m'a plongé cette première perspective ouverte sur la malignité et l'hypocrisie humaines. J'en failli devenir fou. Je m'interrogeais moi-même anxieusement, et me prenais à douter de mon innocence. J'ai avalé des couleurs pour m'empoisonner et n'ai pas réussi. J'ai voulu me sauver et me suis vu rattrapé par un garçon. Cette aventure m'a vieilli de plusieurs années. »

Après cette « histoire de Gaston C..., qui occupe aujourd'hui une haute position officielle et qu'il raconte de son aveu, » l'auteur donne des traits de résistances prolongées de pauvres enfants, natures d'élite, qui ont surmonté pendant plusieurs années d'affreuses tentations, et que la résistance opiniâtre de leurs parents à les maintenir dans un milieu épouvantable, a jeté enfin dans une dégradation irrémédiable.

Et il en tire argument pour prouver que l'envoi d'un enfant à

cet internat du lycée, qu'il connaît si bien, ne doit pas s'appeler internement, mais de cet autre vocable que le Code emploie en édictant des peines : *la séquestration.*

L'AUTORITÉ.

... « L'enfant qui entre au collége a d'abord moins peur de l'homme que des autres enfants, du maître que des camarades. Il croit peut-être trouver un refuge auprès de l'un contre les autres : espérance promptement déçue. Le maître ne peut ni aimer les élèves, ni en être aimé : ses rapports avec eux sont des rapports hostiles. Il n'y entre point de confiance, point d'affection, car le règlement exige que le maître soit oppresseur, et la nature que l'élève soit rebelle.

« Peu de gens savent au juste ce que c'est que le maître-d'études. Plus misérable que l'élève, parce que l'abrutissement, datant de plus loin, est plus profond, ce bourreau est lui-même le premier martyr de l'internat.

« Il commence par être bon, mais ses tourments de chaque jour le forment à la méchanceté. Jeune homme sans fortune, il a néanmoins reçu de l'instruction. Peut-être son père avait-il rêvé de l'élever un jour au dessus de sa condition; peut-être, lui reconnaissant des aptitudes sérieuses, ses professeurs ont excité sa famille, qui ne s'en souciait point, à le laisser pousser jusqu'au bout ses études. Le collége lui a ouvert ses portes gratuitement, et il s'est efforcé de rétribuer le collége par quelques nominations au concours académique.

« D'une façon ou de l'autre, le voilà bachelier, et, dès ce moment, il est aisé de prévoir sa perte... d'homme il se change en pion, désastre irréparable.

« Avec quelles illusions il aborde ce métier rebutant ! Il ne s'est sans doute pas résigné sans répugnance. Ayant été élève, il ne pouvait pas ne point soupçonner le péril. Mais on lui a tant dit : « L'épreuve ne sera pas longue ; vous pourrez travailler, atteindre l'agrégation, professer... » qu'il a fini par le croire. Il entreprend donc avec courage cette ingrate be-

sogne : il a la résolution de travailler et s'imagine pouvoir le faire.

« Au bout de quelques mois, il sait toute la vérité. Habitués à haïr le pion quel qu'il puisse être, les élèves n'ont vu dans sa bonté que crainte ou sottise : ils l'ont récompensée par les plus méchants tours. A force d'injustice, ils ont soulevé la bile, aigri le caractère du malheureux. Aussi devient-il dur, soupçonneux ; il ne croit plus aux excuses, s'emporte à tout propos et punit à tort et à travers. A sa première ardeur succèdent le découragement et une morne somnolence. Il ne tente plus même d'employer le temps des classes. Ce n'est point trop de quatre heures sur vingt-quatre pour prendre haleine quand on fait ce rude métier.. Qu'en dites vous, parents, qui n'aviez qu'un seul enfant à surveiller, et possédiez, pour le soumettre, l'arme toute puissante : l'affection ?

« Tout doucement s'établit, par la force des choses, l'habitude de la paresse, et la capacité de travailler se perd. C'est du reste une fainéantise laborieuse que celle du pion.

« Après quelques années de service, il ne nourrit plus l'espérance de sortir de sa galère; à peine le désire-t-il. Il s'est fait peu à peu à l'idée de rester éternellement ainsi ; il s'est accoutumé à son abjection. Aussi traîne-t-il maintenant le boulet comme chose naturelle ; il n'en sent plus le poids, parce qu'il a oublié ce que c'est que de ne pas le sentir. Traité comme un valet par le proviseur, harcelé même par des « fils de famille » contre lesquels il lui serait téméraire de se défendre, fût-ce le règlement à la main, il a commencé par faire pitié, et finit par inspirer le dégoût.

« A ce point, est-il un homme, une bête, une machine ?

« C'est un être dégradé; le mépris général a fait cette œuvre : c'est le *pion*.

« Il s'enivre le dimanche, pue le tabac, et ne s'aperçoit pas, quand il prend son chapeau à la fin de l'étude, qu'on a profité de son sommeil pour verser un encrier dedans.

« Tel est, Monsieur, l'*éducateur*, tel est le porte-respect par qui vous vous êtes fait remplacer auprès de votre fils.

« Voilà la première image que l'enfant ait de cette chose dont on parle tant en France, et dont on déplore la ruine : L'AUTORITÉ.

## LES ÉTUDES

### AU LYCÉE.

« A Paris, les classes de troisième, de seconde, de rhétorique sont, en général, composées de deux divisions, comprenant ensemble de soixante à quatre-vingts élèves, un professeur par division.

« Nous voici dans une salle contenant trente-cinq élèves : croyez-vous que ces trente-cinq jeunes gens occupent tous à un certain degré l'attention du professeur ? — Non, n'est-ce pas, cela est impossible. Or, sans chercher le possible, voici ce qui est.

« Dix ou douze devoirs sont lus et critiqués ; dix ou douze élèves, les plus forts, entendent la parole du maître depuis le 1er octobre jusqu'au 1er août, et en font leur profit. Ces douze jeunes gens sont destinés à entretenir la bonne réputation du lycée, et à remporter des prix au concours général : ils sont la raison d'être de l'établissement ; — le reste est le bétail en exploitation.

« Si l'on m'accuse d'exagération, je rappellerai que les proviseurs sont en correspondance avec les directeurs des colléges deprovince, qu'ils recrutent chaque année et font venir à Paris les sujets les plus précieux de ces maisons. Ces élèves sont-ils pauvres ? Ils payent en nominations au concours, — monnaie inestimable qui vaudra au proviseur un rectorat, et au lycée un surcroît d'arrivants pour la rentrée des classes.

« La conséquence de cet état de choses n'a pas été souvent notée. On voit ce qu'est la classe : dix élèves travaillent, le reste dort les yeux ouverts, les bras croisés, n'osant s'occuper autrement, par respect pour le professeur. Mais à l'étude ce n'est plus cela.

« La première préoccupation de l'écolier est de faire sa *copie* :

sur les dix ou douze forts, six au moins sont des externes. Dans toutes les classes, j'ai trouvé cette proportion. Eh bien, les cinq internes font chacun leur devoir; mais ils le font pour toute l'étude. Les textes étant donnés deux ou trois jours d'avance, afin de faciliter les recherches historiques ou autres, la version, le thème, le discours même sont communiqués, et vingt-cinq élèves sur trente-cinq livrent une *copie* calquée avec plus ou moins de précaution et d'habileté. »

Et plus loin, à propos d'*horreurs* de séduction où les gâteaux, même l'argent, jouent souvent un rôle, l'auteur ajoute :

« Voici un fait plus fréquent : le *grand* fait les devoirs des *petits* et touche la récompense en *plaisirs*.... (1).

« Au risque de vous surprendre, j'ajouterai que le professeur n'ignore point et ne peut point ignorer ce qui se passe. Il y a vingt-cinq copies qu'il ne lit presque jamais, et qu'il sait être décalquées sur les dix autres. C'est là une coutume ancienne, et qui a pris pour ainsi dire force de loi dans les hautes classes. Dès l'âge de seize ans, le collégien n'a plus qu'une préoccupation toute personnelle, et plus étrangère qu'on ne croit à ses études : l'examen du baccalauréat.

« Mais, direz-vous, si ces vingt-cinq élèves ne font pas de devoirs eux-mêmes, à quoi passent-ils le temps au quartier?

« A lire tout autre chose que leurs livres classiques et à rêver en attendant qu'ils puissent agir.

« On a dit maintes fois que le collége était la société en raccourci; ce mot n'est qu'à demi vrai. Le collége ne reproduit guère que *ce qu'il y a de pire dans la société*. Ce qui est exact, c'est qu'au collége, comme dans le monde, la vertu est estimée d'une manière toute platonique, c'est-à-dire isolée et abandonnée à elle-même, tandis que le vice est recherché, choyé. On

(1) Disons une fois pour toutes que les *points* par lesquels nous interrompons les citations suppriment quelque *expression* ou quelque *tableau obscène* du vice des pauvres lycéens, car, en faisant son livre contre l'internat en général, l'auteur ne trouve qu'eux à mettre en jeu, et quand il met *collége* au lieu de *lycée*, c'est que les lycées s'appelaient ainsi autrefois. Nous n'empruntons pas d'ailleurs nos citations aux chapitres qui racontent *ex professo* des horreurs dont, selon l'auteur, les enfants peuvent rendre leurs camarades témoins, mais dont nous ne voulons pas mettre le récit sous les yeux de nos lecteurs.

a bien sonvent préconisé le système d'instruction collective, pour l'émulation qu'il est censé développper entre les condisciples. Cette émulation, dans les hautes classes, si l'on excepte les dix premiers, est nulle. Je n'ai guère rencontré, parmi les jeunes gens de quinze à dix-huit ans, que l'émulation du vice. Celle-là est réelle, publique. »

## LES RÉCRÉATIONS

### DU LYCÉE.

« Allez dans une cour de récréation. Quelle est la conversation de ces bambins?

« L'ordure la plus crapuleuse en fait le fond. Il n'est pas d'équivoque qui les fasse rougir. Ils ne savent rire que lorsque quelque grosse saleté chatouille leur imagination déjà blasée. Point de débauche qu'ils ne connaissent; leur curiosité a pénétré dans les auteurs anciens pour y apprendre........ Les chansons, les gravures, les photographies obscènes passent de mains en mains. Chaque génération d'écoliers communique à la suivante ses traditions et ses turpitudes. Il est telle platitude rimée comme l'*Examen de Flora*, telles comédies infâmes comme le *Théâtre Gaillard, dont il circule des copies manuscrites dans tous les colléges de France. Car il y a réellement une littérature pornocratique, apportée en partie par les pions, qui ne sort point des murs du collége. Et j'ai rencontré là des livres dont j'ai vainement donné le titre et la date de publication aux premiers éditeurs de Paris.* »

## APRÈS LE LYCÉE.

« Voilà les hommes auxquels la patrie se remet de la revanche! Car votre fils, lecteur, c'est la France de demain.

« Plutôt que ce ramollissement honteux, je préfèrerais, moi, l'abrutissement par le fouet : les écoliers du temps de Montaigne, que leurs maîtres rouaient de coups, avaient conservé au moins leur virilité en sortant de Montaigu!

« Savez-vous qu'aujourd'hui l'écolier de quatorze ou de seize

ans ne joue plus? Hiver comme été, dans un cercle de cinq ou six amis, il parle des galanteries du voisin, des paris heureux qu'il a faits aux courses, des progrès accomplis dans le cœur d'un petit, des femmes avec lesquelles il a rencontré le pion dans un *caboulot* du quartier.

« Savez-vous ce qu'engendre la méditation du vice, les entretiens et les lectures infâmes? Demandez-le à votre médecin. Il vous répondra : la folie.

« Le fameux Raoul Rigault, qui, à peine sorti du lycée Saint-Louis, fit, tout en blaguant, fumant et buvant, tuer ses compatriotes et brûler leurs maisons, avait pour ami intime et secrétaire officiel, un ancien camarade de collége, Gaston Dacosta. Le procès de ce misérable a révélé qu'il était le... de Raoul Rigault. Le médecin, dans sa déposition, a signalé également des désordres graves dans le cerveau.

« Eh bien! ce sont là *deux illustrations du collége.*

« Car, bon gré, mal gré, il faut suivre les faits dans leur enchaînement logique, et reconnaître que le plaisir..., fruit naturel de l'internat, pervertissant à la fois le sens intellectuel et le sens moral, transforme les pratiquants en des êtres capables des actions les plus féroces et les plus lâches, parce qu'ils n'ont plus la Conscience, c'est-à-dire le discernement du juste et de l'injuste, du beau et de l'immonde.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Du collégien est issu l'homme moderne : le vice sérieux en habit noir et en gants blancs, qui se fait appeler scepticisme, et n'est même point capable de douter, car pour douter, d'abord il faut avoir cherché. »

Encore :

« Je m'adresse à vous, père de famille, pour vous conter ce que vous semblez ignorer parfaitement : l'éducation de votre fils au collége. Pendant le siége, vous étiez, n'est-ce pas, de la garde nationale? Vous avez, comme tout le monde, déploré notre décadence ; vous vous êtes écrié : Français dégénérés! La virilité physique et morale, ce que les Romains appelaient

*virtus*, la force d'initiative n'apparaissait nulle part; — et le soir, au coin du feu, en fumant votre cigare, vous cherchiez, comme tant d'autres, la « cause de nos désastres. »

La cause de nos désastres, dit l'auteur, c'est l'internat de l'Université.

Mais il y a eu quelques rayons de gloire dans la sombre tempête où la France a failli sombrer, et ces recommencements d'autrefois nous ont été donnés par les élèves des maisons catholiques; il y a là à méditer.

TRÈS-PEU DE CONCLUSION.

L'auteur n'en a point du tout. Il peut recueillir des faits mais il n'a pas de notions pour porter un jugement.

Il connaît l'internat de l'Université et il le condamne; il propose, comme remède, l'externat. « Car, interne, ces spectacles assiégeraient partout l'enfant : au dortoir, aux récréations, à l'étude.......... En classe, l'externe n'est point placé près des internes. L'autorité a imaginé d'arracher ceux-ci à la société pernicieuse de jeunes gens qui vivent au grand air; et moi, je vous félicite de ce que votre fils est tenu éloigné des jeunes gens qui vivent en troupeau. »

La famille, et surtout la famille soucieuse de ses devoirs, c'est-à-dire la famille chrétienne, préférée à l'internat, c'est une bonne pensée dont nous savons gré à l'ancien lycéen, car, nous aussi, nous préferons l'externat à l'internat.

Seulement, en sa qualité de médecin matérialiste, il perd absolument le fil qui pourrait le conduire au but; un de ses confrères, dit-il, ne voit qu'un remède aux misères morales actuelles des lycées, ce serait, dit-il avec la crudité brutale de son matérialisme incapable de comprendre la vertu, ce serait « *la femme*, » « la femme est au collége l'antidote du poison. »

Mais comme il y a des inconvénients, il vaut mieux simplement la famille avec la liberté absolue des lectures, aussi immorales qu'elles soient. Ce que vous devez écarter avant tout, c'est le mystère. N'interdisez rien à ce jeune homme; s'il veut

lire M. de Sade, donnez-lui M. de Sade. Point de fruit défendu. Qu'il connaisse lui-même et apprécie le mal... et sa curiosité fort légitime étant satisfaite, il usera avec modération des fruits nombreux, tous permis également au paradis. »

Mais un remède pire que tous les maux, dit quelque part le même oracle, c'est l'Église !

Il croit bonnement que, dans certains séminaire, cette vertu introuvable, dit-il, pour un seul élève dans certains lycées, s'obtient grâce à des *saignées périodiques !*

Pauvres universitaires ! race crédule autant qu'incroyante, à quelles profondeurs vivez-vous dans les fosses de l'ignorance !

## UNE CONCLUSION CONSCIENCIEUSE.

Fermons le livre, et concluons à notre tour.

L'Internat des lycées donne d'épouvantables résultats ; nous n'avons pu, on le comprend, soulever avec précaution qu'un petit coin du voile, mais les anciens élèves qui pullulent dans notre société, ceux qui écrivent des brochures et ceux qu'on peut rencontrer çà et là *parmi les meilleurs*, sont des témoins irrécusables de plus grandes hontes.

L'Internat des maisons religieuses a aussi, assurément ses misères; les fils d'Adam sont partout, partout il y a la lutte et dans la lutte des blessures ; d'ailleurs, dans les maisons religieuses, les enfants sortis des lycées qu'on reçoit à la prière des familles pour arrêter dans une âme les progrès du mal, importent souvent les plus grosses de ces misères (1) ; mais les anciens élèves, nombreux aussi et bientôt beaucoup plus nombreux (2), ceux qui écrivent et ceux qu'on peut rencontrer çà

(1) C'est tellement vrai que beaucoup de maisons ecclésiastiques ont dû s'imposer les règles de ne plus recevoir aucun élève ayant subi un temps au lycée; je ne sache pas que les mêmes précautions aient été prises par les lycées vis-à-vis des maisons ecclésiastiques.

(2) Dès 1865, nous le répétons, la statistique de M. Duruy établissait que les maisons libres comptaient autant d'élèves que l'Université. Depuis, l'accroissement en faveur des maisons religieuses a été si rapide, que le Ministre a jugé prudent de suspendre la publication des statistiques.

et là *parmi les meilleurs*, rediront avec quelle énergie ces fautes sont réprimées, combien elles sont flétries : ils diront que, dans les récréations, on joue encore et quelle surveillance sauvegarde l'innocence.

Ils attesteront surtout que — sans le secours d'aucune *saignée périodique* ! — une quantité de jeunes gens traversent les années les plus critiques de l'adolesence et ne se doutent pas de ce que les enfants savent, ailleurs, à dix ans.

Le seul secret de cette merveille, c'est la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ, qu'on reçoit par les sacrements, et les sacrements de Jésus-Christ font ces générations d'hommes chastes qui recrutent abondamment chaque année les fortes phalanges du sacerdoce.

Sans doute, ce remède aux désastres de notre nature demeure lettre morte pour la médecine qui abaisse l'homme racheté par Dieu, au rang *d'étalon*, et voilà pourquoi il nous faut nos Universités catholiques tout imprégnées de théologie et qui nous élèvent au rang des Saints.

Revenons à notre conclusion.

Les choses étant ce qu'elles sont, il n'est point rare cependant que des parents *chrétiens* internent leurs propres enfants dans cette atmosphère qu'un témoin vient de nous analyser. A Naples, il y a la grotte où l'on fait entrer un malheureux chien pour le voir toujours chanceler au bout de plus ou moins de temps et tomber asphyxié ; ici, l'expérience ne manque non plus, jamais.

Et cette pauvre mère, après un long examen de conscience, vient se confesser le samedi qui suit *d'avoir eu des distractions dans ses prières*, ou d'*avoir trop précipité ses lectures spirituelles*... et le cœur de son enfant plongé *là*, ne lui laisse pas un remords. — Tant d'autres, il est vrai, font de même; et en Chine, dit-on, c'est bien pire.

Et ce pauvre père cependant, rêve dans son ambition paternelle pour son fils toutes les gloires. Il lui veut du talent, de la science, de l'honneur, plus tard un foyer domestique noblement gardé. qu'il ait un mâle courage et toutes les fortes

vertus .. et voici qu'il a livré ce cœur généreux où vivaient les germes de tant de grandeurs, cette volonté encore vigoureuse et capable de sacrifice aux énervements et à une précoce flétrissure.

Pauvre père! pauvre mère!

Et bientôt vos domestiques, s'ils ont la foi, iront peut-être effarés, comme il arrive trop souvent, demander conseil à ceux qui dirigent les âmes à cause de désordres que vous seuls ignorez, et des leçons de perdition que vos filles les plus jeunes reçoivent aux jours de congé, sans que les serviteurs qui vous remplacent si souvent auprès d'elles puissent s'y opposer.

Ces parents seraient bien coupables, s'ils n'étaient encore plus ignorants.

Mais l'État qui n'ignore pas, comment Lui, Être moral, ose-t-il proposer à des fonctionnaires, à titre de récompense, de livrer leurs enfants, devenus *boursiers*, sans miséricorde, sans choix, sans réclamation au *seul* lycée? Et comment nous fait-il payer sur le budget, à nous catholiques, à titre de supplément de traitement et de bourses, des perditions d'âmes que nos croyances et notre éducation réprouvent?

Comment aussi plusieurs de nos députés libéraux ont-ils pu, par leur refus de délivrer les catholiques de la tyrannie des bourses, consacrer une telle violation des consciences et un tel abus de la force publique?

La réponse est facile.

C'est que les vérités sont bien diminuées et que toutes les fois qu'un intérêt matériel n'est pas en jeu, l'intérêt moral pèse peu; c'est que le servilisme vis-à-vis de l'État sans doctrines est immense; c'est qu'on est plus préoccupé de s'assurer la bienveillance de ceux qui donnent les places sur la terre que de l'amour de Celui qui peut seul donner les places du Ciel.

V.-DE-P. BAILLY,
Des Augustins de l'Assomption.



# LE COLLÉGE CATHOLIQUE

## DE KENSINGTON (LONDRES).

**Lettre synodale de l'épiscopat anglais.**

Nous, l'Archevêque et les Évêques de la province ecclésiastique de Westminster, présentons à tous les membres de notre clergé séculier et régulier et à tous les fidèles qui sont commis à notre sollicitude, salut et bénédiction dans le Seigneur Jésus-Christ.

Guidés et encouragés par la parole de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, nous avons entrepris de fonder un collége de hautes études pour la jeunesse catholique d'Angleterre. Le Saint-Père, par une lettre autographe, a bien voulu donner sa bénédiction à l'œuvre elle-même, aussi bien qu'à tout ce qui peut contribuer à son accomplissement. Nous avons le dessein de rendre compte aujourd'hui aux bienfaiteurs de notre fondation de ce que nous avons fait et des motifs qui nous ont engagés à l'entreprendre.

Après que l'Église catholique d'Angleterre a été derechef dotée d'une hiérarchie complète, on a eu besoin de travailler à son organisation intérieure. Déjà les vicaires apostoliques en union avec les fidèles et sous la pression de la pauvreté, d'une législation pénale sévère et d'autres situations fort dures, se sont occupés de faire donner à notre jeunesse catholique une éducation chrétienne. Les Universités fondées avant l'époque du roi Henri VIII, les colléges et les écoles inférieures avaient été enlevés à l'Église, et la pauvreté des catholiques anglais ne se manifesta nulle part plus sensiblemement qu'en les empêchant de fournir les moyens de donner aux jeunes gens une éducation scientifique élevée. Ce n'est

que depuis un siècle qu'il fut donné aux catholiques de notre pays, au prix des plus grands sacrifices, grâce à leur persévérance et à leur indomptable courage, et malgré d'énormes difficultés, de fonder cinq colléges, qui se dressent aujourd'hui devant nous comme les plus magnifiques et les plus éclatants monuments de cette époque. Il y a juste un siècle que le collége de Saint-Edmond a été fondé; celui de Saint-Cuthbert, à Ushaw, est un peu plus ancien. Ces deux établissements comptent donc au-delà de cent ans. Le collége de Saint-Mary, à Oscott, fut fondé il y a près de quatre-vingts ans, et celui de Saint-Pierre et Saint-Paul à Priory-Parck, en 1829.

Ces quatre colléges sont l'œuvre des vicaires apostoliques; ils attestent éminemment leur sagesse, leur sollicitude et leur foi pratique. En effet, n'était-ce pas une preuve d'une admirable confiance en Dieu, et qui doit exciter notre admiration en même temps que notre zèle, que l'acte d'un évêque qui ne possédait littéralement rien, posant la première pierre du collége d'Ushaw, sur la colline dénudée qui domine les tours de Durham? Le bâtiment était tout petit à l'origine, mais aujourd'hui vous voyez à sa place des constructions considérables dont le carré l'emporte en étendue sur nos plus grands colléges anglais.

Le cinquième collége, qu'à notre joie nous avons pu fonder, est l'œuvre de la Compagnie de Jésus. Le collége de Stonyhurst n'est pas inférieur en grandeur et en dotations aux fondations de nos catholiques aïeux. On peut ajouter à ces cinq colléges d'autres splendides fondations, comme Ampleforth et Downside, dirigées par les Bénédictins; Saint-Mary, à Bugby, fondé par l'ordre de la Charité, et d'autres établissements de Jésuites tout récemment créés.

De cette manière, il a été pourvu à l'instruction supérieure et à l'éducation de la jeunesse catholique anglaise, car vingt-cinq ans après le rétablissement de la hiérarchie en Angleterre, l'Église se trouve en possession de cinq grands et brillants colléges et d'autres écoles moins importantes dont nous ne donnerons point la nomenclature. Cependant ces colléges n'ont été que des écoles de garçons ou de jeunes gens plus âgés. Il nous manquait toujours un

établissement pour les jeunes gens, c'est-à-dire pour ceux qui ont terminé leurs cours dans les colléges ordinaires et qui ont atteint l'âge de dix-sept à vingt-et-un ans. On donnait bien des leçons de littérature et de science à l'un ou l'autre de nos colléges auxquels ces jeunes gens pouvaient assister. Mais ces leçons n'étaient pas exclusivement organisées pour eux, et elles ne pouvaient en aucune manière remplacer un établissement spécial ou les jeunes gens, séparés des garçons plus jeunes, recevraient une instruction scientifique conforme à leur âge et à leurs études, sous la direction de maîtres destinés spécialement à l'enseignement des lettres et des sciences.

Voilà pourquoi le devoir de compléter l'œuvre si noblement entreprise par leurs devanciers incombait aux évêques de nos jours. Les évêques, sans nul doute, n'ont pas manqué jusqu'ici d'accorder leur plus vive sollicitude à l'enseignement. Ils ont hérité des vicaires apostoliques des cinq colléges que nous avons mentionnés, ainsi que le comité pour les écoles pauvres, et depuis ce temps les évêques ont considéré l'œuvre de l'instruction et de l'éducation de leurs ouailles comme leur œuvre principale. Durant le premier Concile provincial de Westminster, ils ont publié une lettre pastorale dans laquelle ils demandaient aux fidèles de faire tout ce qui était dans leur pouvoir pour que les enfants reçussent une éducation vraiment catholique. Dans cette même lettre, ils se sont efforcés d'appeler les soins les plus assidus du clergé et des laïcs sur l'instruction des enfants de la classe moyenne.

Pendant le second Concile, les évêques se sont encore plus spécialement occupés de l'instruction. Au troisième, ils ont réglé tout ce qui concerne l'éducation du jeune clergé dans les colléges existants, et décidé la création de séminaires, conformément aux décisions du Concile de Trente. Le quatrième mena plus loin ce qui n'était que commencé et chercha à réglementer les hautes études des élèves des colléges. On conviendra que la question de l'éducation et de l'instruction du clergé, aussi bien que des laïcs, a tout particulièrement attiré l'attention de la hiérarchie depuis sa restauration, et que le temps était enfin venu où il fallait sérieusement s'occuper de la fondation d'un collége

pour les hautes études, destiné aux classes élevées de la société. Le Saint-Siége nous a encouragés dans notre entreprise, et, selon son conseil, les évêques se sont adressés au Souverain-Pontife pour obtenir de Sa Sainteté que l'épiscopat anglais soit revêtu du caractère d'une Congrégation des Etudes, afin que ses membres puissent procéder à l'institution d'un établissement dans lequel seront reçus les jeunes gens qui ont terminé leurs études secondaires. Nous avons des raisons pour éviter de donner à cet établissement le nom d'*Université catholique*. Dans la situation où nous nous trouvons, et en vue des besoins de l'Angleterre, nous avons à réaliser une œuvre plus importante et plus pressante que la fondation d'une Université. Créer une Université dans le sens que l'on donnait à ces institutions au Moyen-Age, c'est-à-dire la réunion de différents colléges en un même lieu, comme à Oxford ou à Cambridge, serait une entreprise que nous ne pouvons pas exécuter, du moins en ces temps-ci. Nous voulons tout simplement répondre aux besoins du temps et des catholiques anglais.

Nos magnifiques colléges étendent leur action sur tout le pays. Ils forment des centres pour l'instruction au nord, au sud, à l'ouest et dans les provinces du centre de l'Angleterre. Leur efficacité est, en conséquence, plus étendue et plus bienfaisante qu'elle le serait si tous ces colléges étaient réunis au même endroit. Malgré cela, le plan du nouvel établissement est conçu de manière que tous les colléges anglais, s'ils le veulent, peuvent se grouper autour de lui comme autour d'un centre général. Ce centre idéal est formé par les évêques et par un nombre correspondant de laïcs qui constituent tous ensemble le Sénat du nouveau collége. Sont adjoints à ce sénat les chefs des colléges, les supérieurs des Congrégations auxquelles sont confiés des colléges, et un certain nombre de membres ecclésiastiques et laïcs élus dans toute l'Angleterre. Chaque collége peut, en tout temps, s'il le désire, se mettre en rapport avec le nouvel établissement et y trouver un représentant. Nous espérons que, de cette manière, nous avons trouvé un principe d'émulation et un moyen d'élever les études, parce que nous posons un fondement commun à tous nos établissements d'instruction. En se mettant en commu-

nication avec le nouveau collége, les autres ne perdent pas pour cela leur autonomie, car tout ce qui tendrait à détruire l'autonomie et l'administration intérieure d'un collége, nuirait à l'action de la nouvelle fondation. Nous éviterons donc avec le plus grand soin tout ce qui produirait une perturbation quelconque dans nos colléges. En prenant pour modèle la Congrégation des Etudes, instituée par le Pape Léon XII, les évêques ont voulu prouver que chaque collége pourra continuer, dans la suite, à jouir d'une indépendance complète On a prévu, avec un soin particulier, dans les statuts de cette Congrégation que les Congrégations religieuses pourront conserver les priviléges et les exemptions qui leur ont été accordés par le Saint-Siége. On n'y portera donc aucune atteinte. Les séminaires épiscopaux sont expressément exempts. Tout cela garantit l'indépendance des colléges et les préserve de toute immixtion d'une autorité étrangère. Celle du Saint-Siége est la seule réservée. De cette manière, l'autonomie de nos colléges épiscopaux est également garantie.

Voyons maintenant quels sont les avantages qu'offre la réunion des colléges autour d'un centre commun.

Ce serait tout d'abord d'un grand avantage réciproque, si tous ceux qui participent à l'éducation de la jeunesse échangeaient entre eux ce qu'ils ont acquis par leur expérience propre. En comparant les méthodes et les résultats, on provoque le progrès dans toutes les branches de la science ; et comme l'instruction est à un haut degré une œuvre d'expérience et de pratique, il est d'un intérêt particulier, pour tous ceux qui ont la charge de former les caractères et de communiquer la science, de s'approprier l'expérience des autres et de leur communiquer la leur.

Le premier avantage reviendrait donc aux recteurs et aux professeurs de nos colléges. Jusqu'ici, l'éloignement, le travail incessant de chacun dans son propre cercle, l'absence d'un centre commun et d'un stimulant à une communication réciproque, avaient amené et maintenaient un système d'isolement qui ne pouvait avoir que des suites désastreuses. Deuxièmement, il faudra établir des récompenses et des bourses pour faire progresser la littérature, la science et les arts et pour soutenir l'ardeur et l'application des

étudiants. Il importe que des devoirs parfaitement faits soient couronnés. Il sera également nécessaire d'introduire un système d'examens comparatifs dont les résultats seront connus par des listes de classes.

Enfin, la nouvelle fondation aura pour conséquence d'augmenter l'intérêt général en faveur des écoles et de provoquer une coopération de la part du public, ce qui jusqu'ici n'a pu se faire entre les catholiques anglais et les colléges, à cause de l'isolement de ces derniers. Puisse luire bientôt le jour où les catholiques de notre pays s'intéresseront avec autant d'ardeur aux résultats de ces examens comparés qu'on s'intéresse à côté de nous aux établissements anglicans.

Le règlement des détails est réservé au Sénat. Nous ne pouvons cependant pas quitter ce sujet sans dire quelques mots sur les résultats obtenus par les établissements catholiques existants. Il n'y avait peut-être pas un pays au monde où l'Église catholique fut privée à un si haut degré qu'en Angleterre des moyens d'instruction et d'éducation. Il y a un siècle que l'Église catholique en Angleterre, alors qu'elle n'avait aucune ressource et qu'elle éprouvait d'autant plus douloureusement la privation de tout moyen d'éducation scientifique, a essayé une dernière fois d'ériger une série de colléges sur le sol de la patrie. Mais si nous voyons maintenant ce que d'autres écoles ont obtenu, quelles riches dotations leur ont été faites, la culture nationale dont elles ont hérité, l'épanouissement de leur jeunesse, la science de ceux qui occupent les chaires, nous sommes étonnés et pleins de reconnaissance de pouvoir comparer à tout cela ce que nous possédons, quelque petit que ce soit. Nous ne pouvons certes pas nous laisser aller à l'illusion de vouloir établir une comparaison avec les résultats obtenus par les Universités dans les siéges nationaux de l'intelligence ; mais pour ce qui concerne les études primaires, nous croyons que la jeunesse catholique quitte nos colléges avec autant de connaissances que la jeunesse anglicane en possède quand elle quitte ses établissements pour suivre les cours universitaires.

Nnous ne pouvons cependant pas nous contenter d'une mesure déterminée de connaissances qui ne garantissent pas par elles-

mêmes la possession d'une véritable éducation. L'Église catholique, cette mère et cette protectrice des sciences, possède seule (nous craignons pour l'Angleterre en disant cela), possède seule la méthode d'éducation qui a fait la civilisation chrétienne. Son premier principe est celui-ci : c'est que toutes les sciences, religieuses et naturelles, découlent d'une même source. Elle a pour premier axiome de l'éducation complète, que les sciences religieuses et naturelles ne peuvent pas être séparées dans l'enseignement. La philosophie chrétienne, qui a donné aux anciennes Universités tant de solidité et de puissance, a été obligée de céder la place à une autre philosophie qui détruit la foi. Nous avons été prémunis, nous catholiques anglais, de cette philosophie sceptique, grâce aux lois pénales, au bannissement et à l'exclusion des catholiques des écoles publiques. Nous avons acquis notre héritage en ligne directe, pur dans ses principes et dans son esprit. Ce que le Pape a déclaré être le fondement d'une véritable éducation scientifique, nous le possédons comme un héritage de nos pères. Le Pape a encore déclaré qu'un catholique qui reconnaît l'unité de la vérité et le règne de la révélation, peut cultiver toute science, l'élaborer et l'employer utilement. Mais il a ajouté que cela n'est pas possible si la raison humaine, limitée comme elle l'est par la nature, n'élève pas au-dessus de la connaissance des vérités naturelles la lumière incréée et infaillible de la raison divine. Car, lors même que les sciences naturelles possèdent leur principes propres, il faut néanmoins que les jeunes étudiants catholiques suivent la révélation divine comme une étoile conductrice qui, par sa lumière, les préserve de l'erreur chaque fois qu'ils reconnaissent, comme cela arrive trop souvent, que leurs études pourraient les conduire à accepter des doctrines qui contredisent plus ou moins la révélation. (Pie IX, *Tuas libenter*, 21 décembre 1863.). Le Concile du Vatican enseigne absolument la même chose.

Attachés inviolablement à cette tradition non interrompue et à cette méthode sacrée pour procurer une éducation catholique complète à la jeunesse, nous avons résolu d'ajouter aux colléges existants un nouveau collége pour les hautes études. Nous avons choisi pour l'emplacement de cette fondation le centre de l'Église catho-

lique en Angleterre. Nous avons expliqué les raisons de ce choix dans une circulaire spéciale adressée aux ecclésiastiques et aux laïcs qui se sont offerts pour accepter une fonction au Sénat. Nous reproduisons la teneur de cette circulaire encore une fois dans cette lettre synodale.

Le collége qui va être fondé ne peut pas être considéré comme une Université. L'établissement est un collége, et il sera le premier qui sera mis en relation avec le Sénat. Si d'autres colléges en Angleterre devaient dans la suite désirer vouloir se grouper autour de ce centre, tout en conservant leur indépendance propre, si ce sont des colléges épiscopaux, et en maintenant leurs priviléges et leurs exemptions s'ils appartiennent à des ordres religieux, alors le premier pas sera fait pour la réalisation d'une Université, non pas d'une Université qui serait concentrée en un même endroit, mais d'une Université qui, quoique étendue sur toute l'Angleterre, aurait néanmoins un point central sur lequel elle serait fixée et unifiée.

Nous espérons qu'un pareil système de sympathie réciproque pourra être formé un jour avec l'aide de la divine Providence, et que le Sénat comptera parmi ses membres les représentants des colléges déjà existants. Nous posséderions alors un système scolaire qui embrasserait toute l'Angleterre, répandrait l'instruction par toute les provinces, et en même temps réunirait en un seul faisceau tous les établissements, pour former un puissant organisme destiné à propager l'instruction dans le sens catholique, et à protéger la méthode d'enseignement inspirée et protégée par notre sainte mère l'Église.

Après vous avoir ainsi donné un aperçu de notre entreprise, vénérables frères et chers enfants en Notre-Seigneur Jésus-Christ, permettez-nous de manifester l'espoir d'avoir votre appui et vos secours pour l'accomplir. Voici comment vos secours et votre appui pourront nous être donnés.

La somme nécessaire à l'acquisition du terrain, à la construction des salles de cours, de la salle d'actes et des autres dépendances de l'édifice monte à 25,000 l. st. Nous aurons à acquitter la moitié de cette somme à Noël prochain. Il nous faut, en outre, une autre

somme pour parer aux besoins des cinq premières années. Cette somme peut être réduite par l'augmentation du nombre des étudiants. Cet arrangement a été pris pour que les dépenses de la première fondation soient relativement petites, et parce que l'on voulait éviter toute dépense future pour la construction de nouveaux édifices, dépense qui aurait continuellement grevé le collége de lourdes charges.

Nous voulions aussi appeler à l'existence le collége lui-même et le doter de professeurs, y convoquer des élèves, persuadés que nous étions que les moyens de s'étendre ne manqueront pas, aussitôt que l'on pourra apprécier les bienfaits de l'institution. Nous avons commencé, en suivant l'exemple de nos pères, dans la pauvreté et la patience, dans la foi et dans la confiance en la Providence divine, qui aide toujours les œuvres nécessaires de l'Église, parfois sans doute après de dures épreuves, à prendre racine et à se développer heureusement.

Nous prions le clergé et les laïcs de nous seconder dans l'exécution de cette œuvre difficile, mais nécessaire, d'où dépend notre vie intellectuellé. Nous sommes responsables de la conservation de l'instruction catholique parmi le clergé ét les laïcs; nous devons transmettre ce dont nous avons hérité, en toute intégrité et en toute pureté, dégagé de toutes les méthodes dangereuses des temps modernes, libre des errements de ce que l'on appelle aujourd'hui faussement la science philosophique, science qui a apostasié la foi.

Si notre système d'instruction n'était pas appliqué dans son ensemble par un cours complet des hautes études, semblable aux différents arcs qui se relient à la clef de voûte et en sont soutenus, notre jeunesse catholique anglaise entrerait, en grande partie du moins, dans la vie publique, sans éducation suffisante, ou serait forcée de la demander à des établissements et à des maîtres qui sont en dehors de la foi catholique. Nous avons devant les yeux ce que produit un système d'instruction et d'éducation soustrait à l'influence de la foi et de l'autorité ecclésiastique Nous n'avons qu'à les jeter sur la France et sur l'Allemagne, où les hautes études sont arrachées à la direction de l'Église. Quand la jeunesse d'une

nation est élevée dans des universités ou dans des colléges d'où sont bannies les traditions de l'éducation et de l'instruction catholique, il se crée des générations qui peuvent bien porter le nom de catholiques, mais qui n'ont ni l'esprit ni le sentiment catholique. Il s'ensuit, comme première conséquence, que le clergé et les laïcs, élevés dans des principes différents et souvent contraires, n'ont aucune sympathie les uns pour les autres, puis se divisent par la pensée et par l'action. De là vient que l'unité intérieure catholique est d'abord affaiblie, puis entièrement détruite. Il en résulte finalement que l'opinion publique et la législation d'un semblable peuple, comme nous le voyons aujourd'hui en Allemagne, sont non-seulement non-catholiques, mais anti-catholiques, et que l'État revendique pour lui le droit d'élever même le clergé selon ses idées à lui. Il est évident que l'ordre divin est ainsi renversé, et que l'État livre la foi catholique aux caprices de ses fonctionnaires et la place sous le coup de lois pénales.

Ce serait là le sort réservé aux catholiques anglais et à nos coréligionnaires de tous les pays s'ils ne conservaient pas les traditions de l'enseignement catholique, ses principes, sa méthode, son esprit, et tout cela dans sa plus entière pureté. Nous nous adressons en conséquence à vous, non pas pour obtenir des secours pour l'éducation des fils des classes riches et élevées, personne ne se méprendra ainsi sur nos desseins, mais pour fonder un système qui doit fortifier l'éducation catholique en Angleterre et grouper les institutions actuellement existantes autour d'un centre, autour d'un collége d'études supérieures. Dans ce but, nous ne demandons pas l'appui de ceux qui sont pauvres; ils donnent suffisamment pour l'instruction de leurs propres enfants. Mais nous demandons avec instance à ceux qui sont bénis de Dieu dans leurs biens ou qui ont plus que le nécessaire pour vivre. Nous les prions de nous donner leur quote-part en une somme ronde et en une seule fois, ou à la partager en annuités, en nous garantissant ces annuités par testament.

La somme nécessaire à la première fondation du collége est bien inférieure à ce qu'un grand nombre dépensent pour la satisfaction de jouissances personnelles ou pour un faste purement mon-

dain. Nous vous engageons sérieusement à participer à une œuvre si nécessaire, que nous voulons voir durer, à une œuvre qui transmettra vos noms aux générations catholiques futures, comme nous ont été transmis à nous les noms de nos aïeux que nous bénissons chaque jour pour leurs bienfaits. Ce n'est pas notre voix que vous entendez, c'est celle du représentant de Jésus-Christ, qui recommande cette œuvre à vos consciences et à vos cœurs.

Le Souverain-Pontife Pie IX a accordé sa bénédiction apostolique à tous ceux qui concourront à cette grande œuvre. Pesez cet appel dans vos cœurs ; réfléchissez-y jusqu'à ce que vous en perceviez l'importance et la gravité, puis, donnez votre offrande selon les inspirations que vous suggéreront la grandeur de l'entreprise, votre attachement à la foi de l'Angleterre catholique et votre désir de procurer la gloire de Dieu.

Donné en réunion synodale, à Birmingham, le 11 août 1874.

† Henry Édouard, Archevêque de Westminster.
† Thomas Joseph, Évêque de Newport et Menevia.
† William Bernard, Evèque de Birmingham.
† Jacques, Évèque de Schrewsbury.
† Richard, Évèque de Nottingham.
† William, Evèque de Plymouth.
† François, Évèque de Northampton.
† Robert, Evêque de Beverley.
† Jacques, Évêque de Hexham et Newcastle.
† Jacques, Évèque de Southwark.
† Herbert, Évèque de Salford.
† Bernard, Évêque de Liverpool.
† William, Évèque de Clifton.

---

OUVERTURE DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ANGLETERRE.

Une correspondance adressée à l'*Univers* nous apprend que l'ouverture des cours du collége de Kensington a eu lieu le 15 octobre. Il possède un noyau de dix-sept élèves venus de tous les points de l'Angleterre. Le personnel de professeurs est complet.

L'invitation de l'Episcopat a été parfaitement comprise, car dans ce chiffre de dix-sept, relativement restreint, on trouve des représentants de la majorité des colléges de l'Angleterre.

L'ouverture solennelle de l'Université aura lieu seulement aux fêtes de Pâques, époque à laquelle les Evêques se réunissent autour de leur métropolitain.

La messe du Saint-Esprit a été célébrée par Mgr Manning. Après la messe, Mgr Capel, Recteur de la nouvelle Université, est allé s'agenouiller devant l'Archevêque, et tant en son nom qu'en celui des professeurs, a fait à haute et intelligible voix sa profession de foi à la sainte Eglise catholique, apostolique-romaine. Mgr Manning a ensuite fait une petite allocution dans laquelle, s'adressant tour à tour au Recteur, aux professeurs et aux élèves, il a fait comprendre à chacun l'importance des devoirs qui lui incombaient en lui traçant la marche à suivre pour s'en acquitter dignement.

Au sortir de la chapelle, Mgr Capel a présenté successivement à l'Archevêque chacun des professeurs, et pour couronner dignement à l'anglaise cette petite cérémonie, on a pris place chez le Recteur autour d'une table présidée par l'Archevêque, qui s'est entretenu avec tous les convives, qu'il a ensuite gracieusement invités à venir dîner au palais archiépiscopal un jour de la semaine prochaine.

En se levant de table, on s'est rendu à l'Université située de l'autre côté de la rue, et où les élèves attendaient déjà dans le grand amphithéâtre. On a visité l'établissement et chacun des professeurs s'est occupé d'enregistrer les élèves.

# OPINION DE M$^{gr}$ PARISIS

## SUR LES ESSAIS DE THÉODICÉE DE LEIBNITZ.

---

Dans la circulaire de M. le Ministre de l'Instruction d'État (16 août 1874), contenant diverses modifications au plan d'études de l'Université, on lit à l'article *philosophie* le paragraphe suivant :

« *Leibnitz* n'était pas étudié, jusqu'à présent, dans nos classes de philosophie. Il a paru qu'il serait du plus haut intérêt de faire connaître aux élèves des extraits considérables d'une des plus belles œuvres du XVII$^{e}$ siècle et de la philosophie spiritualiste, les *Essais de Théodicée.* »

L'illustre évêque d'Arras, précédemment évêque de Langres, M$^{gr}$ Parisis, a eu autrefois à donner son avis sur des fragments de ces *Essais* publiés par M. Lorquet, à la librairie Hachette en 1837. On a trouvé à la bibliothèque du Petit Séminaire d'Arras, dans un exemplaire de cet ouvrage, une note écrite de la main de M$^{gr}$ Parisis, et qui paraît être une réponse ; mais rien n'indique à qui elle fut adressée.

L'autorité d'un si grand nom donne à cette note un intérêt qui devient tout actuel. Les lecteurs de la *Revue* la verront avec plaisir :

« L'ouvrage intitulé : *Théodicée de Leibnitz, fragments*, ne peut être admis comme livre classique.

« D'abord, il part du principe que Dieu a dû nécessairement créer le meilleur monde possible.

« Or, ce principe est faux philosophiquement, puisqu'il

s'ensuivrait qu'en créant ce monde qui est *fini*, Dieu aurait épuisé sa puissance qui est infinie, ce qui répugne.

« Il est faux théologiquement; car les papes Pie V, Grégoire XIII et Urbain VIII ont condamné cette proposition de Baïus : *Deus non potuisset ab initio talem creare hominem qualis nunc nascitur*, et cette autre du même : *Immortalitas primi hominis non erat gratiæ beneficium, sed naturalis conditio*.

« Ensuite l'auteur soulève des difficultés terribles dans des termes courts et clairs (p. 315) ; puis il y répond longuement, sans précision ni clarté suffisantes, surtout pour des jeunes gens légers vivant au milieu d'un peuple vif, sous l'influence d'un siècle raisonneur.

« Saint Thomas a traité ce sujet en quelques articles, bien autrement concluants.

« Il y a d'ailleurs, dans cet ouvrage, beaucoup d'autres taches de détail que je pourrais signaler au besoin.

« Il me serait impossible de l'admettre. »

A la page 315 indiquée dans cette note on trouve une remarque au crayon écrite par Mgr Parisis, et signalant le passage incriminé.

Pour concilier la prescience divine avec la liberté humaine, Leibnitz apporte cet argument connu que « la prescience en elle-même n'ajoute rien à la détermination de la vérité des futurs contingents, sinon que cette détermination est connue, ce qui n'augmente pas la détermination ou la *futurition* (comme on l'appelle) de ces évènements ».

Puis il continue : « Mais voici ce qu'un adversaire pourra dire : Je vous accorde que la prescience en elle-même ne rend point la vérité plus déterminée, mais c'est la cause de la prescience qui le fait. Car il faut bien que la prescience de Dieu ait son fondement dans la nature des choses, et ce fondement rendant la vérité prédéterminée, l'empêchera d'être contingente et libre. »

---

Quelques lignes avant l'éloge de Leibnitz, M. de Cumont indique aux professeurs quels auteurs ils devront faire con-

naître avec plus de développements dans l'histoire de la philosophie. Ce sont : 1° Socrate, Platon, Aristote ; 2° Bacon, Descartes, Malebranche, Leibnitz et Locke.

Nous sommes donc prévenus que les sept ou huit siècles de la grande philosophie chrétienne, en particulier le siècle de saint Thomas, qui a fait la gloire de l'esprit humain et de la France, pâlissent devant la philosophie païenne et la philosophie protestante.

On pourrait se demander, à propos des noms choisis parmi les philosophes modernes, si c'est dans le catalogue de l'*Index* que l'Université cherche les bons auteurs.

Des cinq philosophes recommandés, Leibnitz est le seul qui n'ait été mis à l'*Index* pour aucun de ses ouvrages. Est-ce par erreur que M. le Ministre l'a placé en si bonne compagnie ?

Quoi qu'il en soit, si Mgr Parisis repousse Leibnitz comme auteur classique, qu'eût-il pensé du choix que vient de faire le nouveau Grand-Maître de quatre auteurs condamnés par l'Église ?

L'abbé G. DELALLEAU.



ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN

# DE L'HISTOIRE ANCIENNE.

---

## I. — LE PENTATEUQUE.

1° Les origines. — L'enseignement classique a l'obligation aujourd'hui d'attacher la plus grande importance à l'histoire du Pentateuque et à celle de la Genèse en particulier. L'ouverture de l'histoire du monde, en effet, a été laissée dans un demi-jour plein d'incertitudes, au milieu desquelles le rationalisme a pu jeter toutes sortes de fausses idées. Il faut donc appuyer fortement sur les grands faits qui portent tout l'édifice historique.

1. *Création.* Les auteurs profanes, dont on a nourri presque exclusivement les études classiques font reposer toutes leurs idées sur le panthéisme, en même temps qu'ils y mêlent mille fables ridicules ; on y retrouve sans cesse l'éternité de la matière, le progrès continu de l'humanité sortie des forêts de Dodone. Ces idées ont été transportées dans nos langues par les imitateurs des païens depuis la Renaissance ; on les a rappelé sans cesse dans les classes par les sujets de composition. Or, ne on se nourrit jamais impunément d'erreurs rendues aimables par de gracieux ornements ; elles finissent par affaiblir la foi, et par jeter dans les âmes de profondes racines. C'est ainsi que le panthéisme allemand a pu s'introduire si facilement dans les esprits. On ne se figure peut-être pas assez combien ces idées ont pénétré dans les masses, combien ces dernières sont imbues de ces convictions, que toute lumière et toute vertu ont commencé dans les temps modernes ; et que,

pour arriver là, l'homme a dû partir de l'état sauvage. Il est donc bien nécessaire d'imprimer profondément, et de développer solidement les notions vraies des origines, qui sont la base historique de la religion et de la conscience. Aussi Moïse, sous l'inspiration de Dieu, en avait fait le préambule de la loi.

C'est l'oubli de la création et de ses conditions, de la chute et de ses effets, de la révélation primitive et de la réhabilitation par la grâce, qui a ouvert la porte à toutes les exaltations de l'homme dans notre temps; qui lui a fait briser les liens de sa dépendance à l'égard de Dieu et de sa Providence, et repousser l'idée de la rédemption et de sa nécessité; et, par suite, les idées de la grâce, de la vertu, de l'autorité, de l'éducation.

Or, l'enfant attache aux connaissances qu'on lui fait acquérir une importance proportionnée aux *développements qu'on leur donne, et à l'insistance avec laquelle on y revient.* Il faudrait donc étendre les récits de Moïse, par toutes les données qui peuvent faire sentir la portée de la narration si rapide, mais si grandiose de l'écrivain sacré. Les Pères de l'Eglise ont traité les six jours avec une grande insistance; en y joignant les travaux de la science moderne, les notions d'histoire naturelle qui trouveraient ici leur place légitime, on aurait des matériaux pleins d'intérêt et de fruits, et l'on préserverait ainsi les esprits de la science athée qui leur fait tant de mal.

2. *La chute.* Ici, encore plus que dans la création, le récit de Moïse demande, en ce moment, de saisissantes explications; pour faire sentir l'immence portée de ses diverses parties: la création des anges, leur épreuve et leur chute; le rôle des deux camps de la milice céleste dans les destinées de l'humanité; lanécessité de l'épreuve pour l'homme; le sens de l'arbre qui en fut le moyen; les sacrifices qu'elle exigeait de nos premiers parents; la manière dont elle s'est faite; ses résultats, d'abord sur les coupables, puis sur leurs descendants; les effets de la grâce avant et après la chute; la promesse de l'Incarnation et l'institution du sacrifice, base de toutes les religions antiques; la lutte du bien et du mal dans les deux cités qui se partagent le monde, etc.

Il ne faudrait pas céder à la tentation d'écarter ces développements, dans la pensée qu'ils n'appartiennent pas à l'histoire, ou qu'ils ne sont pas à la portée des jeunes intelligences ; car l'enfant baptisé a reçu des aptitudes pour comprendre ces vérités ; elles sont nécessaires à l'histoire comme à la morale. Il est impossible de rien expliquer sans elles ; enfin, sous une plume habile, elles peuvent devenir infiniment dramatiques et intéressantes.

Il serait utile d'insister sur l'abondance des lumières dont l'intelligence humaine fut dotée dès l'origine, comme le témoignent les inventions de toutes sortes dans les premières années du monde ; afin de réfuter ces doctrines récentes, qui, grâce à quelques découvertes très-incertaines, voudraient faire un sauvage de l'homme antédiluvien. Il importe d'abord de faire prévaloir les données de la foi, et de bien établir que le premier homme fut doué de très-grandes lumières, mises par lui en dépôt dans la société, transmises par le langage et appliquées selon les circonstances ; il faut repousser cette tendance qui, dans son idolâtrie pour la science moderne, parle sans cesse de concilier la religion avec la science, et s'élever fortement contre ce rôle insultant imposé à la révélation divine, fondement de toute vérité et de toute science. C'est à la science humaine à s'accommoder à la parole infaillible ; si elle lui est contraire, c'est qu'elle manque de lumières, il faut attendre qu'elles arrivent, et jusque-là elle doit se taire.

3. *Déluge.* Il doit aussi tenir une large place dans l'histoire, car le monde recommence à ce grand événement. Il est d'abord très-important de frapper les esprits par le spectacle grandiose de cet acte solennel de la justice et de la miséricorde de Dieu, donnant à la loi cette suprême sanction. Les notions de Justice et de Providence sont profondément effacées à cette heure. Cette situation de l'esprit ne vient-elle pas de l'oubli de toutes les grandes leçons que Dieu avait données au monde, pour former la conscience des siècles ? Le déluge entrait en première ligne dans ce dessein de la Providence, et Dieu avait eu soin d'en laisser des souvenirs ineffaçables.

Aussi il serait utile de s'étendre sur les longues préparations de cet événement hors ligne, sur les menaces multipliées, sur la patience de Dieu et ses efforts pour ramener les coupables ; sur l'épouvante et la miséricorde du châtiment qui laissait le temps au repentir ; purgeait la terre d'une population sans espérance pour l'avenir, et ravivait les ressorts de la conscience, par une révélation puissante dans l'âme des survivants de l'humanité ramenée à une source pure. Ce serait aussi le lieu de faire connaître les traces du passage de ces grandes eaux, traces que l'on rencontre partout comme les témoins impérissables de la justice divine, pour défendre les consciences contre les révoltes et les oublis des hommes.

4. Enfin il faudrait s'arrêter avec les plus amples détails possibles sur la *dispersion des hommes*, et sur l'établissement des grands peuples de l'antiquité ; afin de faire prévaloir les affirmations de la foi contre la prétendue science qui s'efforce de briser les liens de la fraternité humaine. Cette fausse science n'aurait point de prise sur des esprits qui auraient été affermis dans la vérité, par une science véritable ; mais on avait traité si légèrement ces notions capitales.

On se demandera peut-être si on aura le temps suffisant pour entrer dans tous ces détails. Mais si on veut supprimer tant de choses de mince valeur : les longues énumérations des rois d'Egypte, à peu près inconnus, les temps fabuleux de la Grèce, tant de détails inutiles et si douteux, etc., le temps ne manquera pas pour les questions importantes.

On intéressera vivement en faisant suivre à la trace la marche des premières familles ; les établissements qu'elles formèrent ; les mœurs qui résultèrent dans les diverses communautés, de leurs lumières, de leurs tendances ; et les conséquences que le temps en tira. Il faut ici chercher à imprimer fortement cette idée de la foi : c'est que la barbarie et l'état sauvage furent toujours une dégradation ; que les hommes, au sortir du déluge, avaient une somme considérable de vérités, de notions morales et religieuses, de sagesse et de vertus ; et que ce sont les vices, les grandes fautes, la paresse et les malédictions qui ont fait

dégénérer les familles et les sociétés grandes et petites. Ce serait le lieu de faire connaître ce que l'on sait d'à peu près certain sur l'Egypte, l'Assyrie, la Phénicie, l'Inde et la Chine. On remarquerait, d'abord, que ces grands peuples n'ont pas d'histoire; livrés à l'esprit du mensonge, ils n'ont su faire que des récits fabuleux et menteurs. Et puis Dieu ne permet qu'avec parcimonie l'existence des œuvres inutiles et dangereuses qui ne sont qu'un sujet de tentation, et anéantit la mémoire des impies et des sociétés corrompues; tandis qu'il garde avec un soin amoureux le souvenir des Saints qui sont la lumière du monde.

Il faut laisser aux hommes de science le soin de démêler quelque chose dans les séries nuageuses des rois, des princes et des faits politiques de ces peuples. Il suffit évidemment de faire connaître, dans les classes, quelques noms traditionnels, en leur laissant l'incertitude qui les environne; mais surtout les grands monuments, les grandes institutions, les grandes civilisations qui attestent, dès les temps les plus reculés, la somme considérable de vérités et de principes de sagesse qui furent apportés à ces premières sociétés par les traditions primitives, et que l'on ne peut attribuer à l'énergie et au progrès de l'esprit humain

La sagesse des Égyptiens était célèbre entre toutes les autres; la Chine et l'Inde eurent aussi leurs grandes richesses morales, dont on retrouve aujourd'hui les étonnants débris. Et l'important, c'est de faire clairement comprendre que ce qui a existé et qui a eu quelque valeur, en quelque genre que ce soit, le doit à la portion de vérité, de saine tradition et de fidélité à la loi qu'il avait conservée.

Mais il faudrait surtout dévoiler les terribles désastres, les douleurs, les faiblesses, les turpitudes et les malheurs qui ont déchiré ces grands peuples, et qui ont fini par promener la ruine sur leurs œuvres immenses, en laissant leurs majestueux débris sur le sol, pour attester à toutes les générations les terribles effets de l'erreur, du vice et de la corruption, comme aussi pour publier la justice et la vérité de l'éternelle

Providence, qui avait eu soin de tout annoncer par la bouche de ses prophètes, pour que l'on sût bien qu'Elle gouverne le monde, et qu'Elle le conduit à ses fins.

Il faudrait en dévoiler la cause dans ce côté mystique de l'histoire ancienne, laissé dans l'ombre avec tant de soin par le rationalisme, sans lequel tout reste inexplicable et l'histoire manque son but.

Il faudrait montrer la source de ces dégradations et de ces ruines, sans doute dans la corruption native de l'homme dévoyé par la chute originelle; mais aussi dans l'intervention de Satan et de ses innombrables phalanges, devenues si puissantes sur la race d'Adam, par le droit acquis en vertu de leur victoire sur le premier père. Il faudrait les montrer intervenant sur la terre par la divination, la nécromancie, la théurgie, les manifestations plus ou moins directes, puis par l'exaltation de toutes les passions, par les orgies des temples et des bois sacrés, par les prestiges, etc. Il faudrait montrer Satan arrivant à régner sur le monde, en travestissant toutes les vérités et toutes les traditions primitives : l'immortalité de l'âme, l'incarnation, la rédemption, le sacrifice; saisissant l'homme par tous ses instincts et tous ses vices; dominant par la terreur, multipliant ces divinités que l'on n'aimait pas, que l'on ne respectait pas, mais que l'on adorait en esclave, et qu'on priait poussé par la peur de leur malice, ou bien pour trouver en eux des complices de ses passions et des moyens de se passer du Dieu véritable. L'Égypte et le pays de Chanaan furent les antres d'où rayonna cette révélation infernale, que la Grèce et que Rome propagèrent en Occident.

Il serait bon de faire sentir l'état de contradiction et d'inconséquence dans lequel se placèrent les esprits ; l'homme restant toujours, par un côté de sa nature, en rapport avec la vérité, continuait à voir un Dieu suprême, une loi morale et une sanction; et de l'autre, il cédait à des entraînements et à une tyrannie inexplicables sans les lumières de la révélation.

Quelles leçons précieuses pour les jeunes générations, en ce moment où le grand ennemi, par un chef-d'œuvre sans pa-

reil dans les âges, a réussi à se faire oublier et méconnaître ! Ici encore, ne faut-il pas chercher la cause de ses succès dans la manière d'enseigner l'histoire païenne, qui est la manifestation de Satan et de ses influences, comme l'histoire sacrée est la révélation de Dieu et de sa grâce ?

2° Les Patriarches. — La fiction n'a jamais inventé de récits aussi attachants que ceux de la vie d'Abraham, des malheurs d'Agar, du sacrifice d'Isaac, des aventures de Joseph, etc. Il faudrait mettre toute son âme à faire goûter ces dernières narrations, qui produisent des impressions ineffaçables et d'une inépuisable fécondité.

L'histoire d'Abraham fait d'abord comprendre comment se forment les âmes et les familles, et comment il faut en apprécier la valeur. Ce n'est pas par le mouvement et le bruit que l'homme fait autour de lui, selon l'appréciation païenne, mais par l'esprit de sacrifice qu'il manifeste, par le nombre et l'énergie des immolations que la *foi* obtient de lui ; de même les familles se fondent, non point par la richesse et la puissance, mais par les bénédictions de Dieu, fruit des vertus, des œuvres et des mérites d'une âme patriarcale. Principes infiniment précieux et d'une souveraine importance dans notre siècle démocratique ; au moins pour l'appréciation du passé. On ne glorifie plus que les fils de leurs œuvres, et l'on ne sait plus estimer « ceux à qui il n'a coûté que de naître ». La Révolution, dit-on, a su anoblir tout le monde, en brisant tous les priviléges de naissance. Mais est-il bien vrai que la Révolution ait ennobli tout le monde, qu'elle ait en général élevé les âmes ? L'orgueil n'est pas l'élévation. N'est-il pas vrai plutôt qu'elle a détruit toute noblesse dans les idées, les sentiments, les caractères, les familles et les sociétés, comme dans les institutions ; qu'elle a tout fait descendre dans la grossièreté, et qu'elle a tout dégradé ? Jusqu'à nos jours, nulle société n'a subsisté sans noblesse, c'est-à-dire sans familles solidement fondées sur de grandes vertus, de grands sacrifices, de grandes traditions de dévouement public, et de solides fortunes. La richesse, le pouvoir, l'élévation apportent d'immenses devoirs

avec d'immenses tentations. Pour surmonter celles-ci, pour pratiquer ceux-là, les siècles ont pensé qu'il fallait des vertus, des habitudes, des aptitudes qui exigent plusieurs vies d'homme : qu'il fallait qu'elles arrivassent avec le sang, et qu'elles fussent soutenues par des traditions de famille et de position, et qu'elles fussent maintenues par des institutions qui en garantissent la stabilité dans tous les temps. N'est-ce pas parce que la fortune change de main avec une rapidité vertigineuse, que nous n'avons plus que des hommes incomplets, médiocres, impuissants aux grandes carrières publiques ? N'est-ce pas parce qu'on arrive à la fortune sans y être préparé, que la richesse n'est plus que le droit à l'orgueil, à la paresse, à l'égoïsme, à tous les vices ? Ce problème si grave mérite de fixer toute l'attention de l'historien, au moins pour faire ressortir le rôle souverain qu'ont eu dans le monde les familles patriarcales, pour faire revivre le principe trop oublié de la solidarité, qui est un des pivots du monde et de la société ; enfin pour provoquer la réflexion sur des notions si facilement méconnues, de nos jours, et sans lesquelles, peut-être, la solution des questions sociales restera toujours impossible. Abraham est l'homme de la foi et du sacrifice par la foi. Sa vie est une série continue de sacrifices héroïques avec lesquels, comme par autant d'échelons, il arrive au faîte où Dieu l'attend, pour verser dans son sein la bénédiction qui sera la régénération des nations de la terre. Il doit tout d'abord quitter son pays et sa famille, puis entrer dans une terre inconnue, et y vivre à l'aventure ; puis il faudra se séparer de Loth, son neveu ; bientôt c'est son épouse qui lui est enlevée. Dieu lui promet une race innombrable et impérissable, et le laisse sans enfants, malgré ses plaintes si touchantes ; que lui serviront tous ses biens, dit-il à Dieu ; il faudra qu'il les lègue au fils de son serviteur. Agar lui est offerte comme une sorte de compensation amère et dérisoire, et elle ne sera qu'une source des plus cruels déchirements ; enfin, un fils lui est donné, le vrai fils de la princesse, si longtemps stérile. Dieu lui donne le temps de concentrer sur cet enfant

toutes les énergies de son âme si longtemps découragée, et puis, quand tout est prêt, Dieu lui demande ce sacrifice, le plus grand qu'il ait pu demander à un cœur mortel, avant celui de la Mère du Calvaire. Oh ! qu'ils sont malheureux les hommes qui vieillissent sans avoir le sens de ces ineffables tragédies, et sans y savoir trouver le grand secret de toute vie humaine : l'Immolation !

C'est dans la religion, c'est dans les rapports les plus assidus, les plus intimes et les plus profonds avec Dieu, que la famille d'Abraham puisa cette sève étonnante d'où jaillirent tant de merveilles.

De là, dans les mœurs et les caractères, cette élévation, cette majesté, cette haute et profonde sagesse, ces grandes vertus jointes à une simplicité, à une tendresse infiniment touchante. Les descendants d'Abraham mêlent à la perfection du patriarche des faiblesses qui amènent des douleurs cuisantes; ces souffrances portent avec elles ce grand enseignement : c'est qu'il faut redouter le mal, même lorsqu'il n'est qu'une faiblesse que Dieu pardonne, parce que le mal est un désordre, et que le désordre fait toujours souffrir; d'où ces deux grandes conséquences: d'abord le plus grand bienfait de Dieu, c'est la lumière qui nous fait connaître la loi morale dans tous ses détails, et le plus grand intérêt de l'homme, c'est de connaître ces détails.

La vie patriarcale, c'est la vie de famille en dehors de l'État, c'est l'État dans la famille, c'est la royauté du Père et la paternité du Roi. Quand le patriarche devenait puissant, autour de lui venaient se grouper les faibles et les délaissés, qui entraient dans la famille : *familia*, selon l'expression antique. Ce spectacle ramène ces notions chrétiennes du *domestique*, si malheureusement effacées aujourd'hui. Combien de chrétiens oublient que les rapports qui unissent le maître et le domestique sont régis par le quatrième Commandement, parce que, dans l'intention de la Providence, l'autorité doit toujours être une paternité. Le domestique et le subordonné ne sont plus, pour un trop grand nombre, qu'un instrument ou une machine, dont

la destinée est de servir la paresse, l'orgueil ou la cupidité ; on y verrait presque un être d'une nature différente ; en tout cas, pourvu qu'il remplisse la tâche qu'on exige de lui, on croit avoir rempli toute justice en lui payant son salaire. Aussi, par une conséquence nécessaire, la fidélité et le dévouement deviennent rares, parce que l'autorité n'est plus la paternité vigilante, dévouée, tendre et généreuse, qui donne la vie aux âmes des petits. La société deviendrait impossible, si les chrétiens n'arrivaient pas à rétablir cette chose sainte entre les autres, qui se nomme l'autorité.

A mesure que le nombre des membres d'adoption grandissait, la famille patriarcale, en conservant son caractère, devenait le véritable idéal de la royauté, c'est-à-dire une grande paternité, véritable ministre de Dieu pour le bien (1) établie pour les faibles, dont se compose la majeure partie de l'humanité, afin de leur rendre le bien possible, et de les défendre contre les oppressions de l'erreur et du mal, dont ils ne pourraient se défendre tout seuls.

Les sentiments qui animent les divers membres de cette grande famille d'Abraham, sont d'une tendresse, d'une profondeur, d'une pureté, d'une énergie inconnues au reste de l'antiquité.

Une noble magnificence s'unit à une douce simplicité ; autre notion à recueillir ici pour écarter les ombres dont on a voilé des vérités importantes. En abusant des idées de l'humilité et de la pauvreté chrétienne, beaucoup sont arrivés à proscrire toute magnificence ; le sans-gêne, et une prétendue simplicité sont devenus des vertus qui dispensent des autres. Mais à mesure que la vraie dignité est délaissée, le mal grandit ; le luxe, l'orgueil et les passions honteuses prennent sa place, et on ne connaît plus d'autre usage des splendeurs de la terre ; on ne leur connaît plus de légitime emploi. La magnificence patriarcale enseignera la vérité sur ce point comme sur plusieurs autres. L'autorité et la dignité ont besoin de magnifi-

(1) *Rom.* XIII, 4.

cence, parce quelles ont besoin de respect : c'est là le légitime usage des richesses de la nature. La dignité peut descendre à certaines heures au profit de la bonté et de la simplicité, à proportion qu'elle n'est plus sûre de ne pas se dégrader elle-même et de ne pas affaiblir le respect; dans le cas contraire, elle manquerait à son premier devoir.

Que de leçons dans cette divine histoire ! En les méditant on comprend pourquoi la Providence a voulu la faire écrire et nous la conserve avec tant de soin.

Tous les esprits sérieux demandent, en ce moment, une reconstitution de la famille. Ils demandent l'abrogation des lois qui ont porté atteinte à l'autorité paternelle. C'est à bon droit Et cependant, il est utile de remarquer que la Providence, a permis, peut-être, que l'homme dévoyé s'enchaînât lui-même dans cette époque de vertige, pour éviter des abus désastreux. En brisant avec Dieu, l'homme perd la boussole du devoir et se trouve livré aux caprices les plus déraisonnables, aux passions les plus cruelles. Ils ont été nombreux, dans ces derniers temps, les chefs de famille qui auraient abusé d'une liberté nécessaire dans un temps meilleur, aussi bien que ceux qui auraient abusé des grandes fortunes au profit des passions et d'une oppression tyrannique.

Il faut former des âmes capables de porter le fardeau de la famille, afin de les disposer à cette reconstitution si désirable. Leur faire méditer les modèles que Dieu a bien voulu nous donner lui-même, est certainement le moyen le plus efficace pour atteindre le but désiré.

Un parallèle avec les souvenirs que l'histoire profane nous a laissés des temps primitifs, serait bien de nature à faire mieux saisir la beauté des types sacrés; et telle a dû être l'intention de la Providence.

Si Homère a charmé les esprits, ses attraits sont dûs surtout au caractère patriarcal de ses écrits.

Les chrétiens doivent se défier des admirations si enthousiastes avec lesquelles le rationalisme a célébré les ouvrages d'Homère. Même au point de vue littéraire, il faut bien con-

venir qu'ils ont de graves défauts, et sous les autres rapports il est de la plus haute importance dans l'éducation de faire sentir la grande infériorité des idées, des sentiments, des caractères de l'œuvre en elle-même, lorsqu'on les compare aux récits de Moïse; et surtout il faut faire remarquer les vices redoutables et les dangers si grands qui y sont renfermés.

Et d'abord, on ne peut faire un pas dans Homère sans rencontrer de toutes parts l'image de ces hideuses divinités, dont le règne odieux atteste leur triomphe accompli sur l'homme et sur Dieu; et partout leur influence est présentée avec la couleur aimable et séduisante qui captive les esprits. On n'a pas assez étudié le mal profond que produit dans les âmes cette dégradation de l'idée religieuse, offerte ainsi avec une grâce infernale, à laquelle on se livre si imprudemment, quand on veut tout admirer.

Des chrétiens peuvent-ils se livrer innocemment et sans regret à ces impressions malheureuses? Elles se reportent nécessairement d'elles-mêmes sur toute religion, de façon à y faire soupçonner partout la légende, le ridicule, la superstition. Cette impression tue le respect et brise la force religieuse dans les âmes. N'est-ce pas en suivant cette pente, que des écrivains chrétiens ont donné le signal de ce rire, dont Voltaire a fait l'arme de destruction irrésistible? Le paganisme Assyrien, Egyptien, Chananéen, gardait encore certain caractère de gravité. La mythologie chez les Grecs se moula dans le caractère léger de ce petit peuple, qui fut toujours impuissant à porter une idée sérieuse. Les notions ridicules et misérables, les aventures hideuses, grotesques, basses, n'ont été nulle part multipliées avec autant de profusion, pour exciter toutes les passions et saturer les cœurs du sentiment de la dégradation de l'idée divine. On ne respire pas impunément une pareille atmosphère.

Il est facile de sentir la différence, en allant vivre quelques heures au sein de cette famille d'Abraham, où l'on respire sans cesse les sentiments élevés de l'adoration, de l'amour, de la reconnaissance, de la foi et de la prière, où Dieu, le Dieu infini, tout-puissant, le Dieu trois fois saint est l'âme de toute la

vie Il entretient avec la famille bénie une grande et solennelle familiarité; il dirige, il console, il bénit et conduit toutes choses pour arriver à sanctifier les âmes.

Chez les peuples païens, les sentiments et les caractères devaient suivre nécessairement les notions religieuses dans leur abaissement et leur corruption, de même que chez les patriarches de la Bible, la dignité des mœurs était le fruit de l'élévation du sentiment religieux. On le remarque facilement, contre l'intention du poëte qui écrivait pour la gloire de ses maîtres, les mœurs de la Grèce sont, dès cette époque, bien inférieures à celles de l'Asie, mais à quelle distance elles sont placées des mœurs et des caractères bibliques ! Tous ces chefs de tribus, qu'Homère a rendus célèbres, c'est par des vices qu'ils restent dans le souvenir. Le poète célèbre ces vices comme des vertus et par là ils deviennent un piége inévitable, par ceux qui les admirent, ce qui donne aux chrétiens l'obligation de la flétrir sans merci. La prudence d'Ulysse devient évidemment de la fourberie grâce à la dégradation des mœurs; le courage d'Achille une aveugle rage, celui d'Ajax une audace impie, la sagesse de Nestor, une verbeuse inutilité, etc. Et partout quelles mœurs cupides, basses, corrompues, cruelles, méprisables, repoussantes ! Oui, certes, il faut savoir flétrir avec énergie les dégradations, les hontes et les malheurs que produisait l'idolatrie, et les ruines qu'elle faisait dans les idées, les mœurs et les caractères.

Il est vrai, on trouve quelques passages touchants t instructifs ; mais ils sont rares ; et il ne faudrait pas les comparer à la fuite d'Agar, au mariage d'Isaac, encore moins à l'incomparable épisode de Joseph.

Il est souverainement nécessaire de se garder de ces admirations malheureuses, qui détruisent dans les âmes l'horreur du vice et de l'erreur, sur lesquels ces admirations donnent le change, en même temps qu'elles rendent impossible l'admiration pour tout ce qui la mérite uniquement.

Il est vrai aussi, Homère est un grand *poète* dans le sens déplorable que les Grecs ont donné à la *poésie*. Il sait remar-

quablement *inventer*, *créer* et *feindre*. Mais des chrétiens peuvent-ils s'éprendre si fort pour cet art du mensonge ? Est-il autre chose qu'une grande profanation du plus beau des arts, que Dieu lui-même inspirait à Moïse, à David, aux prophètes, à son Église, n'est-ce pas cette profanation qui a brisé pour nous la puissante influence des inspirations sacrées ? En tous cas, les leçons basées sur le mensonge sont sans force contre le vice et l'erreur, et ne méritent pas d'être comparées avec celles qui ressortent de chacun des détails, de chacune des paroles des livres inspirés.

(*A suivre.*) L'abbé T. DE SAINTE-MARIE.

# RAPPORT

## SUR LES CONCOURS DE POÉSIE ET DE MUSIQUE

### En l'honneur de Notre-Dame de la Treille

### A LILLE.

(Suite et fin).

---

Le deuxième poëme a pour titre : *La France repentante aux pieds de Notre-Dame de la Treille*, et pour épigraphe : *Auxilium Christianorum*. C'est le récit des origines de Lille, des bienfaits dont la sainte Vierge a comblé nos aïeux, des marques de reconnaissance qu'ils lui ont données et des ingratitudes dont nous nous sommes rendus coupables ; c'est aussi la prière qui, saluant l'universel réveil du culte de Marie, fait monter vers Dieu la voix du repentir et de l'espérance.

Assez faible d'invention, cette pièce se recommande par un style correct, des idées peu saillantes mais nobles et pieuses. On y trouve moins de fautes de détail que dans celles dont nous avons parlé jusqu'ici, mais aussi moins de puissance dans le fond et dans la forme. Sagement conçue et soigneusement travaillée, elle a ce calme des ondes claires qui réfléchissent un ciel pur, mais n'apportent pas à l'oreille le bruit lointain des torrents qui double, en les animant, le charme des belles solitudes.

L'auteur débute ainsi :

Le présent est mauvais et l'avenir est sombre,
Le blasphème est debout, et les princes de l'ombre
Ont dit : « Ni Dieu, ni Christ, ni lévites, ni rois ;
« Brisons tous les liens, rejetons tous les droits » !
Donnez-moi donc, Seigneur, l'aile de la colombe,
Pour remonter au temps où Jésus, de la tombe
Venait de rappeler l'univers rajeuni.

Rends-moi, chaste passé, tes images lointaines !
Comme un cerf altéré cherche l'eau des fontaines,
Mon âme cherche au loin un souvenir béni !

Et vous, de quelque nom que la langue vous nomme,
Vierge-Mère, O Marie, entre le ciel et l'homme
Mystérieux anneau par Dieu même formé,
Soutenez un enfant de vos gloires charmé.
Chantez-les par sa voix, et soyez pour vous-même
Le poète inspiré digne d'un tel poëme.

Ces vers ne sont point sans beauté : ils contiennent des images empruntées aux Livres Saints et rendues avec une grâce que vient déflorer un peu le dernier trait dont la forme alambiquée contraste avec la pieuse simplicité de l'ensemble.

Arrêtons-nous aussi à cette belle strophe :

Dieu, qui pétrit pour nous le pain de la douleur
Sait qu'il est l'aliment à nos cœurs nécessaire.
Est-ce à nous d'accuser, de juger, de punir ?
Contre ses ennemis n'a-t-il pas l'avenir ?
N'avons-nous pas contre eux une arme — La prière ?

Enfin nous citerons encore quelques strophes de la prière qui termine la pièce et qui est presque la traduction d'un psaume de David :

Hors d'Égypte, Seigneur, vôtre puissante main
A daigné transplanter la vigne de l'Église ;
Jusqu'aux riants côteaux de la terre promise,
Vous-même avez guidé ses pas dans le chemin.

De votre champ fertile, où vous l'avez fondée,
Vous avez des Gentils chassé les dieux pervers,
Et sa racine au loin, par vos dons fécondée,
De glorieux rameaux a rempli l'univers,
Son ombre a recouvert les hauteurs et les plaines ;
Aux cèdres du Seigneur ses pampres suspendus
Se sont, en dôme épais, jusqu'aux mers étendus,
Et se mirent aux flots du fleuve et des fontaines.

Mais vous voyez, Seigneur, vous qui l'avez permis,
Que des rôdeurs de nuit l'audace sacrilège
Abat de toutes parts le mur qui la protège ;
Vous le voyez, elle est ouverte aux ennemis !

Le jury a voulu récompenser les sérieuses qualités que contient ce poëme par une mention honorable de 100 francs, décernée à M. Sylvain ALQUIÉ, professeur à Toulouse.

Nous arrivons, Messieurs, à la troisième partie du concours de poésie, celle des SONNETS.

Boileau disait, en parlant de la valeur d'un sonnet et des difficultés de ce genre de poésie, que, dans les auteurs de son temps, à peine on en pouvait compter deux ou trois entre mille. En présence d'une pareille disette dans le grand siècle que l'on peut, sans calomnier le nôtre, considérer comme lui étant supérieur en littérature et en bien d'autres choses, nous n'avions pas l'espoir de trouver beaucoup de chefs-d'œuvre dans les 135 sonnets présentés au jury.

Un des esprits les plus distingués du siècle dernier disait : « Le sonnet est peut-être le cercle le plus parfait que l'on ait « pu donner à une grande pensée et la division la plus régu- « lière que l'oreille ait pu lui prescrire. » Cette exacte définition nous dit bien la délicatesse d'esprit, la rectitude de jugement, la connaissance de la langue, le sens littéraire consciencieux et sûr qu'il faut avoir pour composer ces quatorze vers ou plutôt ce bijou, sur lequel on ne veut voir aucune ciselure hasardée, aucune perle fausse, et dont tout l'harmonieux travail doit concourir à faire briller le vivant joyaux qu'il encadre. Aussi c'est au pays où la pensée est vive, le trait d'esprit facile et la langue sonore que le *Sonnet* a eu le plus de vogue. Les Italiens en revendiquent l'invention, dès le XIIIe siècle, et, dès le XIVe, il apparaît dans notre littérature nationale. Mais il appartient plus complètement encore à la France, car la Provence le connaissait avant l'Italie, et nous sommes d'autant plus heureux de cette origine que, de nos provinces méridionales, où naissent tant de belles et grandes choses sous des cieux privilégiés, nous est venu un poétique hommage à Notre-Dame de la Treille. Roumanille, le poète avignonnais, nous a envoyé un sonnet que nous regrettons de

devoir traduire sans pouvoir rendre tout le charme de la langue dont s'est servi l'auteur.

Il recommande la France à Marie et il lui dit :

Étoile du Septentrion, Odorante fleur du Ciel, Mère que Jésus — Dieu mourant nous légua — vois-tu la France à tes pieds, ta fille qui — dolente, en pleurant te crie : Secours !

Vite, tends-lui la main. O Vierge compatissante, elle gît, atterée et meurtrie, et son œil pleure du sang ! — Tends la lui vite ; au doux contact de ta main bienfaisante, tout ce qui est malade revient en santé.

Quand ton Fils souffrit le supplice des larrons — Vous achevâtes ensemble l'amertume du calice. — Prie-le donc, il t'écoutera ;

Et pour redevenir Reine assise et voir — reverdir les vertus qui rendaient forts nos aïeux — la morte ressuscitera !

Le poète a pris pour épigraphe ces simples mots :

Un cantaire d'Avignoun a grand gau d'atuba respetousamen aquesto candeleto au ped de Nosto-Damo-dou-Cledat.

La bono Maire benesigue l'umblo candeleto e lou cantaire !

Un chanteur d'Avignon a grande joie d'apporter respectueusement ce petit cierge aux pieds de Notre-Dame de la Treille.

Que la bonne Mère bénisse l'humble petit cierge et le chanteur !

Nous nous associons de tout cœur à ce vœu et nous remercions le mélodieux chanteur d'avoir mêlé sa voix au concert qui s'est élevé, de tous les points de la France, vers notre bien-aimée patronne.

Cette pièce, qui n'est point en français et que le jury ne peut, par conséquent, comparer aux autres, a été mise hors concours ; mais nous tenions à lui donner une mention spéciale pour la gracieuse attention de l'auteur.

Parmi les sonnets sur lesquels s'est arrêté le choix du jury, il en est trois surtout qui lui ont paru dignes de récompense.

L'un, intitulé l'*Obole du Pauvre*, avec la devise *Tuus sum ego,* a pour mérite une grâce de forme, une fraîcheur de coloris et une élégance de style jointes à une certaine humilité d'allures qui en font un délicieux petit bouquet à Notre-Dame. Toutes les fleurs n'y sont pas absolument sans tache, mais l'ensemble est charmant. Vous allez en juger vous-mêmes.

Poètes, orateurs, chantez ! le canon tonne !
Saint Pierre a tressailli sous ses jeunes arceaux !
Pour former une cour à l'antique patronne,
Tous les vieux souvenirs sortent de leurs tombeaux !

Ta fille sur ton front vient poser la couronne,
Sacre d'un long passé, gage d'honneurs nouveaux.
Reine ! Un pontife saint la bénit et la donne ;
Lille y met son amour, son or et ses joyaux !

Enfant jadis nourri dans l'enclos de la Treille,
Mère, j'avais rêvé d'emplir une corbeille
De mes vers, fleurs des champs, humble hommage du cœur

Sirène que la Muse ! — Aujourd'hui je m'éveille,
Les mains vides, hélas, et n'ai, chétive abeille,
Rien de plus à t'offrir que le miel d'une fleur.

L'auteur, né à Tourcoing, d'un père lillois, et élevé à Lille, appartient à ce grand ordre religieux à qui l'éloquence, la poésie et les arts ont toujours prodigué leurs dons. Nous sommes heureux de saluer parmi nos lauréats le R. P. Delefortrie, dominicain, du couvent d'Abbeville.

Le sonnet qui a pour titre : *La Toison d'or et le Couronnement* et pour épigraphe *Veni de Libano, veni, coronaberis*, se rattacherait au genre descriptif, si ce genre devait exister pour le sonnet. Nous le caractériserions volontiers en disant que c'est un tableau brillamment peint, riche dans ses détails, mais dans lequel l'artiste n'a pas su mettre en relief son principal personnage.

Les deux quatrains et le premier tercet sont d'une grande beauté ; mais on ne trouve pas, à la fin, ce trait qui touche vivement l'esprit et qui donne au sonnet sa véritable portée.

Le poète s'exprime ainsi :

Longue vie au bon Duc ! Largesse aux timbaliers !
Philippe monte en pompe à la Collégiale,
Il épuise, en montant, l'aumônière ducale ;
La joie et le velours inondent les paliers !

Les tentures de Flandre ondulent aux piliers ;
Bourgogne a déployé sa splendeur féodale,

Et, sous la treille en feu de la Vierge, s'étale
La Toison d'or au cou des loyaux chevaliers!

Aujourd'hui la Cité, dont les armes antiques
Chargent d'un lys d'argent les gueules héraldiques,
Fait tonner ses canons et sonner ses beffrois,

Car, dans l'éclat sacré de la poupre romaine,
L'Archevêque s'avance et du bandeau des rois
Décore le front pur de notre souveraine!

L'auteur est M. Jules DOINEL, élève de l'École des Chartes, archiviste de Niort.

Enfin, la troisième pièce, moins correcte que les autres, au point de vue du style, révèle cependant mieux qu'elles ce que l'on attend d'un sonnet.

L'ensemble est bien conçu, la touche vigoureuse et la fin bien amenée pour justifier l'épigraphe *Monstra te esse Matrem*.

L'auteur dit :

C'est beau d'un peuple entier les foules ébranlées,
Marchant, comme un seul homme, à l'ombre de la croix!
C'est beau, cités du Nord, courant dans vos vallées,
Ce vieux cri de Chrétien et de Français : Je crois!

C'est beau de vos clochers les joyeuses volées,
Vos orgues, vos canons, toutes ces grandes voix
A vos émotions, comme une âme, mêlées,
Tonnant, chantant, pleurant et priant à la fois!

O Lille, pourquoi donc ce réveil populaire?
Qui donc, vieille cité, vous soulève de terre?
Et de joie et d'amour pourquoi tressaillez-vous?

Pour qui cette couronne, et ce peuple à genoux?
A qui s'adresse-t-il, l'encens de sa prière?
Et qui donc porte-t-il en triomphe? — Sa mère!

Cette pièce est de Mme LÉGER, à La Garde-Montlieu (Charente-Inférieure).

Le jury, considérant que ces trois pièces ont, dans des genres différents, un mérite à peu près égal, décerne à chacune d'elles un prix de 200 francs, avec médaille d'argent.

Cinq autres sonnets qui n'ont pas la valeur de ceux dont

nous venons de parler, mais qui cependant se distinguent par de sérieuses qualités, ont paru dignes de mentions honorables. Nous ne pouvons, dans ce compte-rendu déjà trop long, citer les plus remarquables passages de ces pièces. Nous devons nous borner à vous en dire les titres et les auteurs.

*Deposuit potentes de sede et exaltavit humiles*, par M. le vicomte O'Mahony, chef du cabinet du préfet de l'Aisne.

*Mens agitat molem*, par M. l'abbé Brodut.

*Mater amabilis, mater admirabilis*, par M. Edmond Laussac, volontaire au 33e de ligne, à Arras.

*Cui servire regnare est*, par M. Sauvat, de Bordeaux.

*Sancta et immaculata virginitas*, par M. Lac de Bosredon, licencié en droit, de Verdelais (Gironde).

Il nous reste à vous parler du CONCOURS DE MUSIQUE.

Ainsi que nous vous le disions, au début de ce rapport, 42 partitions ont été présentées. Un grand nombre ont été trouvées remarquables, et le jury en a distingué six qui lui paraissaient dignes de récompense.

Celle qui porte l'épigraphe *Maria, spes nostra*, offre tous les caractères d'une œuvre musicale supérieure : Intelligence des principaux épisodes du sujet, formes harmoniques riches et savamment combinées, orchestration habile et qui décèle une main exercée dans l'art d'écrire.

L'auteur a divisé la cantate en six parties dont chacune a été traitée par lui d'une manière spéciale et bien caractérisée. La première, à laquelle il donne le nom de prologue, se compose d'une introduction et d'un chœur. Après un largo de quelques mesures, vient une fugue très-heureusement conçue. Sur les dernières phrases de cette fugue se pose, avec résolution et un véritable sentiment de grandeur, ce début du poème : « Rome a parlé ». que le chœur continue ensuite.

Le deuxième morceau est une scène champêtre pleine de naïveté et de grâce. L'auteur a compris, mieux que la plupart de ses émules, qu'il fallait donner de l'importance à la voix prophétique annonçant la fondation de la cité. On peut seu-

lement remarquer un contraste entre la douce voix dont parle le texte et le récit énergique écrit pour voix de basse dans la partition. Après cette scène, vient la prière : « O Notre-Dame de la Treille ». L'auteur y a recherché le style archaïque et l'emploi des tonalités anciennes, ce qui a donné lieu à quelques successions âpres et monotones que le rhythme et les dessins d'accompagnement n'ont pas toujours suffi à corriger.

Le troisième morceau est un quintette bien concertant, qui exprime heureusement le mouvement et la variété des idées de la strophe commençant par ce vers : « Des peuples de la Flandre interrogeons l'histoire. » Le jury a beaucoup approuvé la reprise des premiers vers de la strophe qui a permis de terminer le morceau par les mots « je crois ! ».

Après un chœur d'une bonne sonorité, mais dont la mélodie n'est pas assez originale, vient un passage qui rend avec vérité le sens du poème. La phrase en *fa* mineur est suivie d'un *andante* où la pensée religieuse se manifeste encore plus que dans les autres parties de l'œuvre.

Enfin, dans la prière qui termine la cantate, on retrouve le motif de la prière du premier chœur et nous avons à lui appliquer les mêmes observations.

Nous nous sommes arrêtés longtemps à l'analyse de cette œuvre, au risque de fatiguer votre bienveillante attention, parce qu'elle est vraiment d'un mérite hors ligne et tel que l'on n'en a point rencontré, depuis longtemps, dans les concours.

Notre éloge serait sans réserves, si l'on n'avait remarqué chez l'auteur une tendance à imiter les procédés symphoniques de l'école wagnérienne. Qu'il nous permette de lui dire : « Quand vous restez vous-même, vous trouvez facile-
« ment la grâce, l'expression vraie, l'originalité et le charme
« qui est la conséquence de ces qualités. N'étudiez donc que
« des maîtres capables de bien développer des facultés si heu-

« reuses, et surtout répudiez l'esprit de système qui ne rem-
« place jamais la véritable inspiration. »

L'auteur de cette belle composition musicale est M. Balthazar Florence, de Namur, et le jury lui décerne, à l'unanimité, le premier prix de 1,000 francs, avec la médaille d'or.

Les cinq autres partitions remarquées par le jury sont de MM. Auguste De Sailly, organiste de l'église Saint-Martin, à Roubaix; Auguste Dietrich, organiste à Dijon; Henri Labory, chef de musique au régiment de carabiniers du roi des Belges; Paul Adrian, de Paris; Jules Arnould, maître de chapelle des Cercles catholiques d'ouvriers, à Paris.

Ces partitions ont des qualités telles que le jury ne pouvait les laisser sans récompense. D'un autre côté, l'œuvre couronnée a tant de supériorité sur toutes les autres qu'un second prix était difficile à accorder. Dans cette situation, sur la demande de la Commission d'examen, nous avons cru devoir donner à chacun des cinq compositeurs que nous venons de nommer, une mention honorable avec médaille d'argent. Le programme ne prévoyait pas ce genre de récompense pour le concours de musique; mais l'importance générale que ce concours a prise et la valeur réelle des œuvres présentées nécessitait une mesure exceptionnelle.

Messieurs, dans quelques instants, une voix, dont l'éloquence vous est connue, résumera tout ce qui vient d'être tenté à Lille pour honorer Notre-Dame de la Treille, et commencer, sous sa maternelle protection, la fondation d'œuvres ayant pour but d'encourager, dans les lettres et les arts, la recherche du véritable idéal.

Je n'ai donc qu'à me borner au rôle qui convient le mieux à mon impuissance, celui de simple rapporteur.

Cependant, en terminant, permettez-moi de remercier les nombreux artistes et littérateurs qui, répondant à notre appel, ont, pendant quelques jours, élevé leurs pensées vers Celle

dont nous voulions célébrer les gloires. Ils nous ont été unis dans ce travail intellectuel qui faisait à Marie, dans toute la France et la catholique Belgique, une prière à laquelle s'appliquaient toutes les forces du cœur et de l'esprit.

Puisse cette bonne Mère les en récompenser en les attachant plus fortement que jamais à l'Église de Jésus-Christ, en dehors de laquelle aucune voie vraiment féconde ne saurait être ouverte pour conduire les hommes à l'amour du Vrai, du Beau et du Bien !

G. Champeaux.



# BIBLIOGRAPHIE.

PROMENADES D'UN CURIEUX DANS NIMES. — Enceintes successives de la ville depuis les Romains jusqu'à nos jours, par F. Germer-Durand (Nimes, Catelan, libraire).

Ce modeste opuscule contraste à son avantage avec tels et tels gros livres d'apparence scientifique, et qui ne disent et n'apprennent rien. Et certains de ces ouvrages inutiles ne laissent pas que de *poser* leur auteur, à l'aide de la sottise et de l'ignorance générales, pourvu qu'il ait du savoir-faire, de l'entregent, et qu'il sache mettre à son service les ressources de la réclame. Les succès de cette espèce sont une tentation pour les jeunes gens. Un tel, se disent-ils, a publié des pages sans nombre à propos de rien, ou à propos d'une science qui n'est presque rien, ou d'une découverte qui n'en est pas une ; et moi, qui tiens des trésors bien gagnés à la sueur de mon front, par des veilles et des recherches, et qui suis prêt à les répandre, me réduirai-je à une petite brochure ? Ce n'est guère le moyen d'attirer l'attention.

Il est certain que si la valeur d'un écrit devait s'estimer au poids, se borner serait un métier de dupe. Suivez néanmoins l'exemple de M. François Germer-Durand. Son ouvrage n'a pas le charlatanisme d'un grand format, il n'en vaut que mieux ; tôt ou tard, on en reconnaîtra le solide mérite. M. Germer-Durand a été nourri à bonne école, où l'on respecte le prochain. Il se contente d'une centaine de pages, parce qu'elles lui suffisent pour suivre les transformations successives des murs de sa ville natale, et pour dire là-dessus ce qui doit intéresser le lecteur. L'art d'écrire n'est-il pas avant tout l'art de condenser la science et la pensée naturellement diffuses ?

Dans ce petit volume, l'enceinte romaine de Nimes, ses remparts du moyen-âge, les fortifications modernes qu'y ajouta Rohan, sont étudiés au point de vue topographique et archéologique, très-savamment, très-complètement et très-succinctement. Une carte ou plan accompagne le texte. Il faut l'avoir sous les yeux, en lisant. Alors la lecture devient attachante ; on comprend Nimes, on a comme le fil

conducteur du labyrinthe dont cette ville paraît tissue. C'est une étude intéressante autant qu'instructive.

Le lecteur la fait en peu de temps, parce que l'auteur a eu l'honnêteté et la charité de lui en laisser tout le plaisir, après avoir pris pour soi toute la peine. Ces quelques pages témoignent d'un travail consciencieux, assidu, et d'habiles recherches. Nous ferons à l'auteur un léger reproche, qui est de compter quelquefois trop sur l'intelligence et le savoir de son lecteur. Nous disons quelquefois, ajoutons que c'est rarement. Mais enfin, quelques explications de plus, en faveur du vulgaire, n'allongeraient pas beaucoup son volume, ne le dépareraient pas, et le rendraient plus accessible à tous. Nous parlons ainsi par expérience, et pour n'avoir pas compris certains passages ou certaines expressions techniques : nous demandons beaucoup de condescendance envers nous autres ignorants.

Nous demandons encore autre chose, qu'il nous a semblé comprendre que nous pouvions obtenir. C'est que les promenades du curieux ne s'arrêtent pas là, et qu'il veuille bien encore nous y prendre en sa bonne compagnie. L'antique cité de Nimes est une *aurifodina*, une mine d'or pour les chercheurs. Il en est de cette mine comme des autres. Les prodigues en laissent perdre les trésors à mesure qu'ils les découvrent ; les étourdis passent à côté sans les voir ; les maladroits, les suffisants n'y trouvent pas de quoi payer l'eau qu'ils boivent. Les vrais érudits, au contraire, ont beau se dire de simples curieux, ils sont les maîtres de la mine ; ils y font fortune, et le public, appelé à y prendre part, leur doit de la reconnaissance. C'est le cas où nous met M. F. Germer-Durand.

A. DE LANSADE.



# REVUE DU MOIS.

## EXPIATION DU CRIME NATIONAL.

### UNE CHAPELLE A JÉSUS-ENSEIGNANT.

S. Em. Mgr l'archevêque de Paris a bien voulu autoriser la publication de la requête suivante qui lui a été adressée de Marseille :

« Monseigneur,

« L'armée française, et cette autre armée pacifique des ouvriers chrétiens qui s'est enrôlée sous l'étendard de la croix pour reconquérir à Notre-Seigneur Jésus-Christ les classes laborieuses, ont obtenu de Votre Éminence l'érection, dans l'église votive du Sacré-Cœur, de chapelles spéciales dédiées, l'une aux saints patrons des soldats, l'autre à Jésus-ouvrier.

« La Société pour la défense des intérêts catholiques de Marseille, par l'organe de sa commission d'éducation et d'enseignement, vous demande la consécration d'une chapelle à Jésus-enseignant.

« Si l'homme de guerre sent la nécessité d'invoquer le Cœur de Jésus pour obtenir « la force, la lumière et la miséricorde « qui l'aideront à accomplir les difficiles devoirs de sa condi- « tion ;

« Si l'homme du labeur manuel veut venir chercher « une « source infinie de consolation et de grâce, puiser une plus « haute idée de sa dignité et apprendre à se respecter lui- « même, dans ce sanctuaire où il méditera sur le mystère pro- « fond de Jésus maniant les outils du travail dans l'humble « atelier de Nazareth ;

« Combien plus l'homme du labeur intellectuel, le professeur chargé de rompre le pain de la science et de préparer à l'Église comme à la France des fils dévoués, n'a-t-il pas besoin de venir implorer du Cœur sacré du divin Maître l'intelligence et le dévouement, la grâce d'instruire et la grâce d'élever, la

grâce de ne savoir et de n'enseigner que le vrai, et la grâce plus difficile encore de former les cœurs et de faire des chrétiens forts et éclairés.

« Aussi nous sommes assurés que Votre Éminence accueillera favorablement notre requête et voudra mettre ainsi sous la protection du Sacré-Cœur nos universités catholiques en voie de fondation, et notre enseignement chrétien et national à tous ses degrés et sous toutes ses formes.

« Nous ne doutons pas qu'une souscription ouverte dans toutes nos maisons d'éducation ne couvre bientôt les frais d'érection de cette chapelle, où Jésus serait représenté au milieu des docteurs et entouré des plus illustres représentants de l'enseignement catholique.

« Ce sera assurément pour ceux de nos professeurs qui sont revêtus du sacerdoce, un bonheur, lorsqu'ils viendront en pèlerinage à l'église du Sacré-Cœur, de célébrer la sainte messe à l'intention de l'enseignement chrétien dans cette chapelle particulière où la prière réunira et les maîtres et les élèves sous les regards de Jésus-enseignant.

« Nous avons l'honneur, etc. »

Ont signé : le président de la Société de Marseille pour la défense des intérêts catholiques ; le président de la commission d'éducation, et le secrétaire.

D'autre part le R. P. Dulong de Rosnay a envoyé une éloquente adhésion au rédacteur du *Bulletin du Vœu national* :

« Monsieur, il y a deux ou trois mois, j'ai eu l'honneur d'entretenir votre Président de cette bonne pensée d'une chapelle des écoles dans le sanctuaire du Vœu national.

« Ce qui m'en avait donné l'idée, c'était la grande inspiration elle-même de l'église du Sacré-Cœur. Elle a été conçue pour devenir le monument expiatoire de la France. Or, parmi les péchés de notre grande et malheureuse nation, l'horrible invention de l'école sans Dieu est assurément l'un des plus graves et des plus capables d'attirer sur nous les coups de la justice divine.

« L'armée, la classe ouvrière ont été coupables en abandon-

nant la foi de nos pères, mais elles ne sont pas les seules, et je voudrais que chacune de nos fautes nationales eût un autel sur lequel la France et ses prêtres viendraient la pleurer et demander grâce.....

« Au point de vue de la réalisation de l'autel des écoles, voici ce qui m'avait paru le meilleur. Le commencement de l'année scolaire serait une époque favorable pour lancer notre appel dans les colléges et les écoles.

« A mon retour à Paris, le 6 octobre, je compte réunir un petit comité formé d'étudiants, et nous nous adresserons aussitôt à toutes les écoles de France. »

La *Revue de l'Enseignement chrétien* s'associe d'autant plus volontiers à l'appel du R. P. Dulong de Rosnay, qu'elle considère que le grand crime de la France a été la fondation et le maintien de l'Université.

Pourquoi faut-il expier aujourd'hui et détourner de notre pays et de Paris en particulier, des feux semblables à ceux qui ont dévoré la Pentapole? Parce que des générations ont été formées par l'Université sans croyance, sans amour et par suite sans vérité et sans mœurs chrétiennes, et c'est là un grand crime national.

Nos citoyens jettent leurs enfants là où ils savent bien que l'innocence ne sera pas conservée et que la foi sera ébranlée, et Notre-Seigneur a dit que si quelqu'un scandalise un seul de ces petits qui sont baptisés, il vaudrait mieux pour lui être jeté au fond de la mer avec une meule au cou, car leurs anges se plaignent pour eux au pied du trône du Père éternel.

Angeli eorum semper vident faciem Patris mei qui in cœlis est!

Et Dieu est profondément irrité de tout ce que souffre l'âme de ces petits, Dieu qui a fort peu souci des priviléges de l'Université d'État; en conséquence une chapelle au très-beau, très-pur et très-aimable Enfant Jésus qui est venu sur la terre arracher l'enfance au paganisme, est une salutaire expiation du crime de l'Université nationale, de l'éducation sans Dieu formellement condamnée par le *Syllabus*.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### DES COMITÉS CATHOLIQUES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS EN 1874.

Le programme de cette importante Assemblée, qui aura lieu les 27, 28 et 29 novembre, est divisé en 3 sections : 1° Œuvres de foi et de prières, — 2° Enseignement et propagande, — 3° Œuvres militaires et Œuvres ouvrières. Voici le sommaire des questions qui seront traitées dans la seconde section :

#### ENSEIGNEMENT ET PROPAGANDE.

*Première Commission.*

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. — *Université catholique.* Compte-rendu des travaux de la commission spéciale nommée pour étudier cette question.

*Propagande à organiser* en faveur de l'établissement qui tiendra provisoirement lieu d'Université, au double point de vue du *recrutement des élèves* et de la *création des ressources.*

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — Liberté des programmes et collation des grades de bachelier ès-lettres et ès-sciences par les Universités libres.

Question des bourses.

Écoles professionnelles.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Des moyens de sauvegarder les droits des instituteurs congréganistes et d'assurer aux pères de famille la liberté d'élever chrétiennement leurs enfants.

Encouragements à donner aux bons instituteurs laïcs.

Écoles normales catholiques.

*NOTA.* — Cette commission s'occupera aussi des questions relatives à l'art chrétien.

*Deuxième Commission.*

PUBLICITÉ ET PRESSE. — *Société de Saint-Charles Borromée* pour la propagation des bonnes publications et la destruction des mauvaises.

Des moyens d'organiser un *colportage catholique.*

Œuvre de Saint-Paul pour le soutien de la presse catholique.

Examen de la suite donnée aux vœux émis l'année dernière relativement à l'appui à donner aux journaux catholiques et à la création de nouveaux organes de publicité.

---

## ENCORE UNE CIRCULAIRE.

*Circulaire sur la nécessité d'habituer les élèves de l'enseignement secondaire à une bonne écriture.*

Monsieur le Recteur, des plaintes me sont parvenues sur la mauvaise écriture à laquelle s'habituent un certain nombre d'élèves appartenant à nos établissements d'enseignement secondaire. J'ai dû reconnaître qu'elles n'étaient pas sans fondement, et j'ai cherché les moyens de combattre ce qui pourrait, à la longue, devenir un mal véritable.

Il faut veiller, dans les premières classes, à ce que l'écriture, qui est encore en voie de formation, devienne la meilleure possible, et, dans les classes les plus élevées, à ce qu'elle ne se déforme pas.

C'est avant tout aux professeurs qu'il appartient de s'en préoccuper dans la correction des devoirs et dans l'inspection des cahiers. Aucun d'eux ne regardera ce soin, que nous demandons à tous de prendre, comme étant au-dessous de lui : ils savent que c'est l'intérêt évident des élèves qui le leur impose. Eux-mêmes n'auraient qu'à se féliciter, si les copies qui leur sont remises pouvaient toutes se lire sans difficulté et sans fatigue.

La surveillance des chefs d'établissements doit se joindre à celle des professeurs. Ils trouvent notamment une occasion toute naturelle de l'exercer, quand ceux-ci leur remettent, chaque semaine, toutes les compositions de leurs élèves après les avoir classées.

Les internes seront, en outre, soumis au contrôle des maîtres répétiteurs. Ceux-ci n'ont pas seulement à s'assurer de la manière dont sont tenus les cahiers : c'est encore dans leurs mains que doivent être remis les devoirs préparés pour la classe. Il est tout naturel qu'on leur demande d'examiner si les copies qu'on leur apporte peuvent être lues et corrigées.

Je n'ai pas besoin de dire que je compte sur les conseils et les recommandations des diverses personnes préposées à l'instruction et la surveillance des élèves.

Il y avait une sanction naturelle à l'obligation dont les élèves auraient pu se pénétrer depuis longtemps; mais elle n'a pas été suffisante. Les copies mal écrites sont évidemment exposées à être mal jugées, sans que les auteurs puissent s'en plaindre. Ce n'est pas seulement parce que l'impression qui résulte de la fatigue dispose à la sévérité, c'est encore parce que ceux qui sont chargés de comparer les compositions ne peuvent prendre sur eux d'y présumer le bien plutôt que le mal, quand il leur est impossible d'arriver à la certitude. Il y a eu quelquefois des calculs déjoués par l'expérience des maîtres.

Nous devons chercher d'autres moyens. Quand il s'agit de simples devoirs, il est facile de tenir la copie pour non avenue et de la faire recommencer : les professeurs en ont naturellement le droit, que nous devons reconnaître aussi aux maîtres répétiteurs. Toutefois, ceux-ci mettront de côté la copie qu'ils n'auront pas voulu admettre, pour soumettre leur décision au chef de l'établissement. Il est beaucoup plus difficile de se refuser à classer des compositions, et les professeurs ne peuvent prendre un parti si rigoureux qu'après s'en être entendus avec les Proviseurs et les Principaux. Du reste, il dépend toujours des uns et des autres de faire recommencer, à titre de sanction, après le classement.

Si, par ces divers moyens, on ne peut rien obtenir d'un élève de huitième ou de septième. il faut que le chef de l'établissement, par une décision spéciale, le ramène ou le garde dans un cours d'écriture. Il devrait engager les parents à user du même moyen à l'égard des élèves qui appartiennent à des classes plus élevées. Il est bien entendu que, dans l'un comme dans l'autre cas, aucun supplément de dépense ne devrait être imposé aux familles.

On a observé avec raison que le système de punition généralement usité pouvait exercer une mauvaise influence sur l'écriture sans en avoir une bonne sur l'intelligence. Qu'on donne cinq cents vers à copier en retenue, l'élève n'a rien de plus pressé que de terminer sa tâche ou plutôt sa peine : il ne cherche qu'à écrire vite. Les surveillants les plus sévères ne demandent qu'à recevoir la quantité prescrite ; ils n'ont pas, en général, la dureté ou la patience de s'enquérir de la qualité; on ne peut pas faire recommencer indéfiniment des pensums jusqu'à ce qu'ils deviennent des modèles de calligraphie. L'élève ne songe ni à comprendre ni à goûter ce qu'il écrit; il éprouve plutôt une secrète irritation contre l'instrument involontaire de son châtiment, et, quand en classe il le retrouve expliqué, vanté par son professeur, le ressentiment de sa peine lui inspire quelquefois le dégoût du travail. En même temps, il s'accoutume à écrire d'une manière illisible. Ne vaudrait-il pas mieux faire apprendre par cœur des morceaux qui seraient récités tout haut à la fin de la retenue? C'est ce qui se pratique dans un certain nombre d'établissements. Ce mode de punition plairait moins encore aux élèves, parce qu'il exigerait d'eux un plus sérieux effort; mais il leur serait de toute manière moins nuisible, il pourrait même leur devenir profitable. Je ne prétends pas, du reste, poser une règle uniforme : il ne faut pas traiter de la même manière les élèves des sciences et ceux des lettres. Chaque professeur, sous le contrôle du chef de l'établissement, doit choisir la mesure disciplinaire qu'il est à propos d'appliquer d'après la faute commise, d'après la nature des esprits qu'il dirige, comme d'après celle des études dont il est chargé.

Je vous prie, Monsieur le Recteur, de communiquer la présente circulaire à MM. les Proviseurs et Principaux, et de vous entendre avec eux sur la manière de l'appliquer dans leurs établissements.

Recevez, Monsieur le Recteur, etc.

*Le Ministre de l'Instruction publique,*
*des Cultes et des Beaux-Arts,*

DE CUMONT.

Nous pensions, à la lecture de cette circulaire, que M. le Ministre allait indiquer des moyens de réformer l'écriture. Il n'en donne qu'un, c'est de faire apprendre par cœur des morceaux littéraires. M. de Cumont, *en homme qui sait se retourner*, veut tourner la difficulté et empêcher les pensums de déformer l'écriture; mais il faudrait d'abord la former.

Puisque M. le Ministre n'indique pas le remède, nous nous permettrons de lui en signaler un, qui nous est fourni par un ancien professeur de l'Université. Il a fait l'expérience que parmi ses élèves, les seuls dont l'écriture fût correcte, sortaient de l'école des Frères. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Les Frères ont mission pour enseigner l'écriture.

---

## LES EXILÉS (1).

Une salle nue avec un Christ en plâtre qui, les bras ouverts, semble dire : « Laissez venir à moi les petits enfants. »

Le long de cette salle, des rangées de bancs noirs et des écoliers de tous âges ; les uns si grands déjà qu'on les mettrait volontiers en apprentissage, et les autres si petits encore qu'on les remettrait presque en nourrice.

Ces enfants, c'est le peuple de l'avenir, c'est la France de demain. Sur la petite estrade en bois blanc, un homme en robe noire qui s'est fait l'instituteur de l'enfant, du pauvre et de l'ouvrier ; un homme sans lequel plusieurs générations ne sauraient ni lire ni écrire.

Il porte le costume du prêtre, et il en a les vertus, mais il ne l'est point. Avec sa salle nue et son enfant pauvre, il est posé

(1) Nous empruntons cette page au *Paris-Journal* qui mérite rarement d'être cité.

comme entre deux mondes, aussi bien étranger aux honneurs religieux qu'aux joies profanes et qu'aux douceurs du foyer. Il a pour famille ses élèves et pour cathédrale la petite chapelle de l'école.

Jamais sa parole admirée ne retentira sous la voûte des grandes églises, et jamais aucun anneau ne brillera à sa main. Le plus humble curé de village est roi dans son presbytère. Lui, il n'est rien et il n'a rien. Il a perdu jusqu'à son nom. C'est plus qu'un bienfaiteur inconnu, c'est un dévoué anonyme. Utile, infatigable, auxiliaire des familles pauvres, pratique et fécond dans sa charité, il ne prêche pas, mais il enseigne; il ne médite pas, mais il instruit des générations; il ne s'abandonne pas à ces grandes et douces solitudes des cloîtres, qui sont comme une anticipation sur l'éternité; mais il se fait le guide de l'ignorance et le patient mentor de la turbulente jeunesse.

Ces trois mots sont sa devise : simplicité, charité, pauvreté. Cet homme, c'est le Frère de la Doctrine chrétienne.

On l'appelle *ignorantin*, et il a accepté ce sobriquet de libre-penseur en souriant. Il ne parle pas comme Lacordaire et il n'écrit pas comme Mgr Dupanloup : mais il en sait assez pour enseigner ce qu'on oublie trop aujourd'hui : le respect de Dieu, l'amour de la famille et de la patrie.

Sa modestie n'a d'égal que son dévouement. Qu'une inondation survienne, qu'une épidémie éclate : quand tout tremble, se désole ou s'enfuit, on voit le Frère de la Doctrine chrétienne sortir de son école et aller droit au danger avec je ne sais quelle sénérité évangélique. Ne l'a-t-on pas vu à Tours et à Lyon arracher des victimes aux flots grossissants du Rhône et de la Loire ? Ne l'a-t-on pas vu à Paris et à Bordeaux au milieu des cholériques ? Ne l'a-t-on pas vu au milieu des pestiférés de Marseille ? Belzunce est immortel, mais les Frères sont oubliés, eux qui s'en allaient des hôpitaux aux cimetières, soignant les malades et ensevelissant les morts, tout à la fois fossoyeurs et infirmiers de la cité.

Leur dévouement est de tous les temps : Paris est assiégé;

au dedans la famine et la révolution ; à ses portes l'étranger. Plus d'école. Rues, places, carrefours, tout est baraquement, caserne, et les mobiles allument leurs feux avec les bancs et les chaises des écoles.

Le Frère *ignorantin* attache à sa poitrine la croix rouge de Genève, qui semble une blessure au cœur, et s'en va sur nos tristes champs de bataille, au milieu des balles et des éclats d'obus, ramasser les blessés ou enterrer les morts.

Ne l'a-t-on pas vu, ce véritable enfant de la patrie, ce doux soldat de l'humanité, chanceler et mourir en portant un blessé ou tomber frappé d'une balle sur la tombe qu'il venait de creuser.

Après la guerre, la Commune. Les canons grondent avec une furie nouvelle et le sang français coule des deux côtés. Paris est à Versailles. Le terreur est à Paris. Les prêtres, on les dénonce, on les traque, on les emprisonne, on les tue. Ces Frères qui ont bravé les balles prussiennes, restent souriants à ces nouveaux et plus grands dangers. Leur poste de dévouement et d'honneur, c'est l'ambulance : ils sont à l'ambulance. La charité ne connaît pas de drapeau, elle ne sait que panser toutes les blessures.

Mais comment l'abnégation de ces hommes saurait-elle être respectée ? On les chasse ! Et les voyant partir, les fédérés qu'ils soignent, s'écrient : « Qu'on nous laisse les Frères ; nous voulons garder les Frères ! »

On les a chassés, et c'est je ne sais quel semblant de femme, quel mélange de cantinière et de fille de joie qui les remplace au chevet des blessés et des mourants.

Ce n'est pas tout ; ce n'est pas assez ; expulsés de l'Alsace et de la Lorraine par un décret prussien, les Frères de la Doctrine chrétienne viennent de quitter notre chère ville de Metz. Rien de plus touchant et de plus beau que les adieux que toute une ville a faits à ces pauvres religieux.

Ce n'est plus un deuil, mais une ovation ; ce n'est plus un exil, mais un triomphe : ici, la foule reconnaissante et attristée entoure ces écoles où ils ont élevé plusieurs générations d'en-

fants ; là, les notables de la ville les accompagnent de leurs regrets et de leurs vœux. Des femmes du peuple essuient leurs larmes en voyant défiler ces instituteurs du peuple, et des enfants s'accrochent à leurs robes noires en leur disant ; « Quand reviendrez-vous ? »

Un ouvrier qui fut, sans doute, leur élève, sort de la foule et vient leur serrer les mains en silence.

« Adieu ! Adieu ! » murmurent les Frères en agitant leurs chapeaux aux grandes ailes.

« Non ! Au revoir ! » répond un grand vieillard qui était conscrit à Iéna.

Mais le dénûment des Frères est complet. Un peu de linge et quelques livres, c'est tout ce qu'ils emportent avec l'amour d'une ville.

Leurs trésors sont dans toutes les mains ; ce sont les bienfaits qu'ils ont répandus depuis un demi-siècle, et ils les laissent à Metz.

Alors une souscription est ouverte, qui est aussitôt remplie. En tête s'inscrivent les israélites et les protestants. Pour eux, ce ne sont plus des catholiques ou des chrétiens, mais des justes, des frères, des exilés. Ce sont des Français.

Mais la force prime la vertu ; les Frères ont quitté la ville, et ce ne sont plus que des points noirs à l'horizon.

Ils rentrent en France, et l'on dirait que c'est la France qu'ils quittent. Pour eux, la patrie, c'est l'exil, ou plutôt, c'est Metz conquis et resté français qui est deux fois leur patrie.

Sans doute, à cause de leur robe noire et de leur collet blanc, le peuple du Midi a donné le nom *d'hirondelles* aux Frères de la Doctrine chrétienne. Eux aussi, ils sont partis, chassés par le vent du nord. Mais, comme les hirondelles, ils reverront les toits de Metz et les vieux murs de leur école, un jour de printemps.

Fulbert DUMONTEIL.

---

## LE SERMENT.

LE SERMENT EN ITALIE. — Le serment, avons-nous dit souvent, n'existe plus que dans l'Église. L'athéisme gouvernemental lui enlève toute base; aussi le serment a-t-il été considéré par des gouvernements comme une sotte formalité à supprimer, et si ce serment a été rétabli ensuite, c'est uniquement parce qu'un nouveau pouvoir ne voulait point paraître avoir une étiquette de moins, que les précédents pouvoirs.

Pie IX conserve la religion du serment dans toute sa pureté, et, en une circonstance publique, déclare bien haut que nul chrétien et nul homme d'honneur ne peut accepter d'être député dans le royaume d'Italie, à cause du serment :

« Le serment, notez-le bien, devrait se prêter à Rome, c'est-à-dire dans la capitale du catholicisme, c'est à-dire sous les yeux du Vicaire de Jésus-Christ. Et ce qu'on devrait jurer, ce serait l'obéissance, la garde et le maintien des lois de l'État, en d'autres termes, on devrait prêter serment de sanctionner la spoliation de l'Église, les sacriléges commis, L'ENSEIGNEMENT ANTI-CATHOLIQUE, et ce qui, de plus, se fait et se fera dans l'avenir. Et tout cela, au mépris des anciennes et nouvelles promesses solennelles et publiques, faites et répétées par des hommes de ce *mouvement*, comme on l'appelle (détestable mouvement), lesquels ne peuvent mériter l'appui des HOMMES D'HONNEUR et moins encore des HOMMES DE CONSCIENCE. »

Ceux qui reconnaissent l'Italie comme ils reconnaissent la commune en Espagne et ailleurs, selon la flétrissure du Pape, ne sont pas HOMMES de deux façons essentielles.

Toutefois, le Pape demande de prier toujours pour les catholiques libéraux, HOMMES DE PEUR :

« C'est pourquoi je conclus, dit le Souverain Pontife, qu'il n'est pas permis de siéger en cette enceinte. Mais, vous, priez afin que Dieu illumine les dévoyés, qu'il donne de la vigueur aux opprimés, afin qu'il ouvre les yeux à *ceux qui s'en vont chancelants*, et qui, PAR UN EXCÈS DE PEUR, *voudraient pouvoir*

*faire alliance avec Bélial, sans abandonner Jésus-Christ.* »

C'est dur.

« Priez spécialement pour ceux-là, car ils méritent compassion. »

Oui, ils font grande compassion.

LE SERMENT A L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE D'ESPAGNE. — Nous avons annoncé, dans la précédente livraison, l'ouverture d'une première Université catholique en Guipuzcoa.

Voici la formule de serment que le gouvernement de don Carlos a donnée aux professeurs qui viennent d'entrer en fonctions ; on sent, à la lecture, qu'il est de ces serments catholiques qu'on a coutume, chez nous, de tenir jusqu'à effusion du sang.

« Jurez-vous devant Dieu et sur les Saints Évangiles, de « protéger et de défendre notre sainte, catholique, apostoli- « que, romaine et seule vraie religion? Jurez-vous de défendre « le dogme de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge « Marie, Mère de Dieu? Jurez-vous de défendre la doctrine « définie par le Concile du Vatican et particulièrement l'infail- « libilité du Pape, lorsqu'il prononce *ex cathedra* une décision « concernant la foi et les mœurs? Jurez-vous de de défendre « l'Encyclique *Quanta cura* et le *Syllabus* qui y est annexé et « qui réprouve et condamne les erreurs de notre époque, et « particulièrement celle connue sous le nom de libéralisme? « Jurez-vous fidélité à Sa Majesté le Roi Charles VII? »

Un pareil serment vaut plus, pour le triomphe d'une cause, que tous les canons Krupp de Serrano.

---

## BELGIQUE.

### TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

La fin du mois de septembre et le commencement d'octobre correspondent, en Belgique, avec la réouverture des cours, tant des quatre universités du royaume, que des colléges, des athénées et des établissements d'instruction moyenne.

Nos lecteurs savent que la Franc-Maçonnerie belge possède, sous le nom d'Université libre de Bruxelles, une vaste association d'impiété, de libre examen et de solidariat. Le Grand-Orient, *ad interim*, M. le sénateur Van Schoôr, a prononcé le discours de réouverture des cours de cette Université. Quoique cet établissement vive presque exclusivement des subsides que le conseil communal de Bruxelles lui octroie, que la province de Brabant complète et que l'État lui-même lui fournit un peu anssi, mais d'une manière déguisée, M. Van Schoôr n'a pu s'empêcher de proclamer la nécessité de la liberté de l'enseignement supérieur. Ce paragraphe du discours mériterait d'être lu en France par tous les adorateurs du Dieu-État en matière d'enseignement. Il ouvrirait les yeux à maint doctrinaire et prouverait que sous les trois républiques que la France a eues depuis le commencement de ce siècle, le mot de liberté en fait d'enseignement supérieur n'a jamais été qu'un leurre.

Aussi les libéraux belges, les républicains de ce pays (et ils sont plus nombreux qu'on ne croit), les Francs-Maçons, en un mot tous les ennemis de l'Eglise revendiquent-ils cette liberté, persuadés que, de toute manière, le monopole est la destruction des progrès de la science. L'aveu, sortant de pareilles bouches, est précieux à noter. Quoique nous soyons loin d'admettre cette liberté, car dans un Etat bien organisé, la vérité seule devrait pouvoir être enseignée, nous voulons inférer de ces paroles de M. Van Schoôr ce qu'elles contiennent de contradictoire aux opinions de ceux qui prétendent être libéraux en France.

A Louvain, la réouverture des cours a, elle aussi, été précédée d'un discours de rentrée, prononcé aux Halles de l'Université par Mgr Namêche, Recteur Magnifique. Mais, avant cette séance, le corps académique tout entier est venu se prosterner devant l'autel du Prince des Apôtres, en la grande collégiale de Saint-Pierre, où Mgr Carthuyvels, le vice-recteur, après avoir entonné le chant du *Veni Creator*, a célébré solen-

nellement le saint sacrifice pour appeler les bénédictions de Dieu sur l'Université catholique.

Le nombre des étudiants de Louvain a été supérieur, en la dernière année académique, à celui de toutes les années précédentes. Il le sera encore plus dans le courant de l'année qui s'ouvre, car les inscriptions sont déjà, à l'heure qu'il est, proportion gardée, à la date du jour, plus considérables qu'en 1873-1874.

Plus de la moitié des élèves ont obtenu des grades académiques aux jurys mixtes constitués pour la collation des diplômes officiels par la loi belge. On compte vingt-quatre nations différentes dans les pays d'origine des élèves envoyés à Louvain, et le vénérable Recteur a parlé en termes émus et en vrai père de famille des succès obtenus dans différentes luttes scientifiques par d'anciens étudiants de Louvain.

Conformément à nos habitudes de chaque année, mentionnons quelques-uns des nouveaux livres sortis des presses de Louvain.

D'abord un nouveau volume de l'*Histoire nationale de la Belgique*, de *Mgr Namêche*. Véritable œuvre de bénédictin, ce grand ouvrage constitue l'un des plus importants documents que le XIXe siècle aura vu paraître en Belgique. Le savant Recteur de Louvain est consciencieux dans ses recherches, sobre dans son style, profondément attaché à sa patrie. Il publie à la fois une grande Histoire qui aura huit ou dix volumes, et une Histoire abrégée, destinée plus particulièrement à l'enseignement des colléges. On le voit, la patrie des Bollandistes continue sa vieille réputation de terre classique de l'érudition.

Citons ensuite un nouveau livre de M. le chanoine Lamy, président du Collége de Marie-Thérèse, professeur d'hébreu et d'herméneutique à la Faculté de théologie, *les Apôtres et l'Antéchrist,* examen critique des deux volumes publiés par M. Renan, sous le même titre. Il nous suffira, pour faire l'éloge de cet ouvrage, de rappeler le succès des publications précédentes du même auteur, sur *l'Évangile selon M. Renan*, sur *les Apôtres* et sur *l'Antéchrist*, toujours de M. Renan. On

commence à se demander si les élucubrations ultérieures de M. Renan mériteront encore un mot de réponse de la part d'un savant. Heureusement que M. Lamy s'occupe de travaux véritablement importants pour l'Eglise, et que le monde lira encore lorsque le nom de M. Renan sera oublié par tous.

C'est ainsi que M. Lamy édite en ce moment, en collaboration avec M. Abbeloos, docteur de Louvain et professeur au grand séminaire de Malines, la *Chronique ecclésiastique*, inédite, du célèbre écrivain syrien Grégoire Barthebreus. Cette chronique est précieuse pour l'histoire du christianisme en Chaldée et en Perse. Elle renferme des détails qu'on cherche vainement ailleurs, sur les anciens Docteurs et Martyrs de l'Eglise restés célèbres en ces contrées. Elle donne l'histoire exacte de la secte des Jacobites, de celle des Nestoriens jusqu'au XIX[e] siècle, avec l'indication des sources et l'énumération des ouvrages des écrivains.

MM. Lamy et Abbeloos reproduisent le texte syriaque du Musée britannique, contrôlé par les variantes des manuscrits d'Oxford et de Cambridge, mis en regard. Ils donnent, de plus, une version latine qu'accompagnent, en note, des textes syriaques possédés également par le *British-Museum*. Enfin, le grand travail chronologique inédit d'Elie de Nisibe y est mis souvent à contribution, et l'on peut dire que la publication tout entière constituera une révélation pour l'Ecole.

Cet ouvrage remarquable fait suite aux autres livres édités précédemment par ces messieurs, livres que le cadre du journal nous empêche de citer, et qui, avec ceux de M[gr] Reelen, mettent l'Université en première ligne des écoles orientalistes de notre temps.

Mentionnons ensuite, et dans un autre ordre d'idées : *Annecy*, *Ars* et *Paray-le-Monial*, par M. le professeur *Pieraerts* de Louvain et l'abbé *Beauvois*, professeur de religion à l'Athénée royal d'Anvers. Ce volume fait suite à celui des mêmes auteurs sur *Lourdes*, la *Sainte-Baume* et la *Salette*.

« Le catholicisme, qui a fait la France, disent ces messieurs, saura aussi la refaire.

« Lui seul pénètre jusqu'à l'âme, et c'est l'âme qui souffre ; quelque chose manque à celle-ci : la religion. Les pèlerinages rappellent à la France qu'elle est une terre religieuse et catholique. Témoins des miracles de foi et de piété que nous avons vus, nous avons reconnu la vérité des paroles que nous disait Mgr Mermillod : *Les pèlerinages, c'est la résurrection.* »

Voilà tout le secret des publications de ces pieux auteurs dont le zèle sera certainement récompensé par le bien que leurs beaux livres auront aidé à accomplir.

Terminons cette courte revue du monde scientifique louvaniste par quelques lignes sur le *Règne de Marie-Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens*, par M. l'archiviste G.-J.-Ch. Piot, de Louvain. C'est un travail complet, d'une exactitude rare, d'une grande sobriété, sur une des époques les plus remarquables de l'histoire de Belgique. Il fait honneur aux presses de la veuve Ch. Fonteyn et sera désormais le *vade mecum* de tous ceux que le règne de la grande impératrice intéressera. La Belgique ne possède pas, que nous sachions, d'écrivain plus consciencieux que M. l'archiviste Piot. (*Le Monde.*)

---

## DOTATION DES ANCIENNES

## UNIVERSITÉS CATHOLIQUES.

Au moment où la question de fondation d'Universités libres tient une si grande place dans nos préoccupations, nous croyons intéressant de donner ici les chiffres qui viennent de paraître, à la suite de l'enquête ordonnée par M. Gladstone en 1871, sur les propriétés et revenus des deux célèbres Universités d'Oxford et Cambridge.

Ces deux Universités fondées et dotées par les catholiques, gardaient mystérieusement le secret de leur richesse ; il y a, selon nous, dans la révélation de l'enquête, une condamnation éclatante du système français qui s'efforce vainement, à gros coups de Budget, de soutenir des institutions qui seraient si

florissantes par elles-mêmes et par la seule force de l'expansion catholique. Citons :

Oxford possède 7,683 acres de terre, et les colléges de l'Université, 184,764 acres.

Cambridge possède 2,445 acres de terre, et les colléges de cette Université, 124,876 acres.

Total général : 319,718 acres.

Plus des fondations communes aux deux Universités et représentant 553,000 livres sterling.

L'enquête sur les revenus de ces propriétés, établit qu'en 1871 ils s'élevaient à la somme gigantesque de 754,405 livres sterlings par an, soit 18,860,125 francs.

Environ 19 millions que les catholiques ont donné a deux Universités ; cela laisse loin les efforts du monopole universitaire en France qui a hérité par la confiscation de toutes nos richesses.

A ce propos, citons, d'après le *Journal officiel*, un passage du rapport que deux délégués de l'Université de France, MM. Demogeot et Montucci ont fait en 1870 au Ministre, à la suite d'une excursion. On sait que le Ministère de l'Instruction publique a un budget des excursions :

« Quelque incomplets que soient les renseignements que nous avons pu fournir, disaient-ils à propos de cette question, il en ressort un fait incontestable, c'est que lés Universités et les Colléges d'Oxford et de Cambrige, considérés comme un grand tout jouissent d'une dotation énorme. Le mystère même qui l'enveloppe est une preuve de leur richesse et nos lacunes parlent plus haut que nos chiffres. Il résulte de ce fait une situation étrange pour l'instruction supérieure de l'Angleterre, si on la compare à celle des autres Etats de l'Europe. Ailleurs, on trace pour l'enseignement des plans magnifiques, dont l'exécution est entravée par la pénurie des finances. En Angleterre, la dotation existe ; elle ne doit rien au budget de l'Etat. C'est une vaste propriété nationale, créée par la libéralité des

particuliers, protégée par la justice de la loi, accrue par la main bienfaisante du temps. (1) »

Le *Journal officiel* admire que nos délégués ont à cette époque, et avant de connaître les chiffres exacts, ont dit-il *raisonné juste*.

C'est aussi notre avis, et nous sommes étonnés que cela n'ait pas surtout éclairé notre Ministre de l'Instruction publique.

Le *Journal officiel* ajoute en faveur des *fondations* opposées aux ressources du budget :

« Ces revenus se sont accrus avec le développement de la richesse publique ; les terres possédées par les deux Universités ont depuis l'origine, doublé, quadruplé, même décuplé de valeur ; les rentes, qui en provenaient, placées sur les fonds publics et en actions de chemins de fer ont augmenté la richesse de ces établissements universitaires. »

Certains chefs des collèges d'Oxford touchent jusqu'à 3,000 livres sterlings, 575,000 francs par an. C'est le traitement du recteur du *Christ-Church* ; la plupart des autres ont environ 37,500 francs. A Cambridge, la moyenne est de 22,000 francs.

On va, dit-on, réformer les traitements donnés aux agrégés, c'est-à-dire à une classe de lettrés (fellows) qui les méritent, non pour des travaux originaux, mais par un brillant examen. Ces heureux diplômés au lieu de payer des droits à l'Université reçoivent souvent des traitements de 7,000 francs, et en tous cas absorbent a eux seuls en francs : 2,566,800 francs par an à Cambridge, et 2,529,275 francs par an à Oxford : total, 5,096,075 francs.

C'est un abus, dit-on, soit ; mais cet abus est plus favorable au développement de l'instruction en Angleterre, que l'abus de la création d'une Université d'Etat au développement de l'instruction en France.

(1) *De l'enseignement supérieur en Angleterre et en Ecosse.* Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique. Paris, 1870, in-4°.



# CHRONIQUE.

**Les dangers du mot** ***Jésuite.*** — L'*Indépendant de Perpignan* avait qualifié M. Amouroux, ancien élève de l'Assomption, et rédacteur en chef de l'excellent journal *Le Roussillon*, du titre de *Jésuite.* Il a été, pour ce fait, attaqué par M. Amouroux devant le tribunal.

Le tribunal a cherché quel sens on donne au mot *Jésuite*; l'avocat du journal rouge eût volontiers accordé à saint Ignace d'immenses vertus, et aussi à ses fils; mais l'inflexible tribunal, prenant pour base de l'arrêt le *Dictionnaire National* de Bescherelle, que ne pouvait récuser le journal républicain, et le Dictionnaire de l'Académie (édition publiée sous Louis-Philippe) a déclaré que dans ce sens républicain, national et académique, *Jésuite* est synonyme d'hypocrite, intrigant, roué, déloyal, etc., et, en vertu de ce sens, n'a pas admis les vertus de saint Ignace, invoquées comme circonstances atténuantes, par l'avocat rouge.

Considérant, toutefois, qu'en appelant Amouroux jésuite, « l'anonyme a tenté une méchanceté, dont la haute honorabilité de l'officier public n'a pas même été effleurée »,

Condamne le gérant Brousse à 16 francs d'amende et aux frais.

**Phénomènes électriques.** — J'ai vu mourir un bon vieillard, qui ne voulait absolument pas admettre qu'une dépêche télégraphique pût arriver cinq minutes avant sa date de départ, au Havre.

C'est pourtant ainsi, à cause du changement de méridien, et nous avions la cruauté, pour exciter sa bile, de lui dire : C'est ainsi, *tant ça va vite.*

Mais cela va bien plus vite, aujourd'hui ! L'électricité, surtout celle qu'emploie la féroce agence Havas, annonce le massacre de milliers de carlistes, un grand nombre d'années avant leur mort. C'est prodigieux ; elle annonce même leur résurrection (phénomène électrique vainement cherché jusqu'ici par la science matérialiste), puisqu'elle annonce deux et trois fois le massacre des mêmes. Elle a eu la délicatesse, pour le roi Charles VII, de faire quelque chose de plus encore, et, afin de montrer que, lorsqu'il s'agit d'une personne aussi auguste, elle ne connaît plus du tout les distances, elle a voulu que

le jour où elle tranchait son existence, le roi fût à 80 kilomètres du théâtre de son trépas.

C'est merveilleux!

Que dirait mon bon vieillard, s'il vivait encore!

**Nicodème, lycéen philosophe.** — Un lycéen philosophe en vacances affirmait, ces jours derniers, devant un petit paysan, l'insanité des récits bibliques :

*Le lycéen Nicodème.* — Voyons! est-il possible qu'un homme passe trois jours dans le ventre d'une baleine?

*Le paysan.* — Je ne sais pas, mais vous avez bien passé neuf mois dans celui de madame votre mère.

*Le lycéen,* cherchant sa moustache pour la retrousser. — Sont-ils bêtes, ces paysans!

**Le même lycéen à son curé.** — L'Église devrait rentrer dans les catacombes.

*Le curé.* — Croyez-vous qu'un homme de dix-huit ans, tel que vous, puisse rentrer au sein de sa mère?

*Le lycéen Nicodème.* — Non, assurément, c'est impossible.

*Le curé.* — Et vous voulez que l'Église, âgée de dix-huit siècles et trois quarts, avec ses légions de prêtres et de religieux, ses couvents, ses œuvres innombrables, avec ses églises qui se chiffrent par centaines de mille et ses cathédrales, s'en aille aux catacombes, emmenant tous les enfants baptisés?

Mais il serait bien plus simple d'y conduire tous les libres-penseurs, pour méditer quelle sottise ont faite leurs devanciers, d'obliger l'Église à creuser des catacombes, et d'avoir voulu l'y enfermer.

*Le lycéen Nicodème.* — Ces curés n'ont pas le sens commun, on ne peut pas raisonner avec eux.

**A propos de l'*Orénoque*.** — Un catholique libéral disait :

« La place du Pape n'est pas à Rome : le vicaire de Jésus-Christ devrait être à Jérusalem.

— Et pourquoi pas sur la croix? » lui fut-il répondu.

En effet, lorsque Notre Seigneur eut ressuscité Lazare, les pharisiens dirent : « Si nous avons l'air de le soutenir à Jérusalem, sa capitale, il arrivera malheur de la part des Gentils :

*Si dimittimus eum sic, omnes credent in eum : et venient Romani, et tollent nostrum locum et gentem.*

Et bientôt, par la voix du peuple, ils ajoutaient : *Crucifigatur, crucifigatur.*

**Des gens auxquels le Ciel est à charge.** — Le calendrier de la *Royale Université des études de Rome* pour l'année scolaire 1874-75 a paru.

Il est remarquable en ce qu'il est athée. L'année dernière, un journal reprocha au calendrier de mentionner au 8 décembre l'Immaculée Conception. Le secrétaire de l'Université prit la peine de répondre qu'il trouvait l'observation fort juste et qu'il en profiterait. Il en a profité.

Dans le calendrier de cette année, il n'y a que les jours de la semaine, avec l'indication abréviative V. (*vacat*), aux jours, où il n'y a pas de cours. Les noms des saints et des fêtes catholiques ont été supprimés. Le 25 décembre *vacat*; pas davantage. Le mot de *Natale*, Noël, passé dans la langue ordinaire, n'y est pas.

Deux fêtes seules sont mentionnées : le dimanche 14 mars *Natalizio di* Sua Maesta Vittorio Emanuele II, et le dimanche 6 juin *festa nazionale.*

Nous avons relevé cette particularité importante, car il faut savoir où l'on en est dans l'ancienne capitale du monde catholique.

(*Journal de Florence.*)

**Une appréciation de juges à propos d'ânes.** — Le 8 septembre dernier, une bande de gardes nationaux italiens en goguette firent une partie d'ânes. Le 8 septembre est encore une fête en Italie.

Ces braves jugèrent agréable pour eux de pénétrer dans l'église de Monteponsio sur leurs ânes.

Le sacristain et les confrères du Saint-Sacrement s'opposèrent à l'entrée des bêtes.

Les chevaliers ou les âniers de la garde nationale tirèrent alors leurs grands sabres et des revolvers, et faillirent prendre d'assaut l'église. L'énergie de la population et la complicité apparente des ânes qui ne montraient pas le même zèle que ceux qui les montaient, obligèrent la force armée de battre en retraite.

Toutefois, on s'est permis de citer ces citoyens aux ânes devant le tribunal correctionnel.

Le tribunal correctionnel siégeant à Rome, sans aucun souvenir des superstitions d'autrefois, a apprécié que le fait d'entrer dans l'église avec des ânes, l'église étant lieu public, ne constituait pas une offense à la religion.

Que le port de l'uniforme militaire pour accomplir cet exploit n'était pas répréhensible, puisqu'ils étaient de vrais citoyens, et par suite de vrais gardes nationaux portant leur peau naturelle absolument comme les ânes.

Toutefois, le tribunal appréciant dans sa haute équité qu'en cette circonstance les militaires nationaux ne devaient pas faire usage de leurs armes et surtout d'armes prohibées;

En conséquence, pour ce fait d'*armes prohibées*, les condamne à cinq jours de prison.

Les ânes sont ravis.

**Le libéralisme et l'Évangile.** — Voici comment M. le vicomte d'Haussonville traite les récits de l'Évangile, sans excepter la scène sublime du Calvaire.

Il s'agit du rapport sur le régime des établissements pénitentiaires, et M. le vicomte d'Haussonville daigne plaider l'utilité de la religion pour les détenus; il écrit donc dans le *Journal officiel* (22 août), qui l'insère sans broncher, le double blasphème qui suit :

« La PARABOLE du bon larron ou la LÉGENDE de Madeleine « produiront (*sic*) toujours plus d'effet sur les âmes coupables que les « enseignements les plus élevés de la philosophie. »

M. d'Haussonville a cependant tout ce qu'il faut pour occuper une chaire de Faculté de l'État; mais les catholiques demandent autre chose.

**Grand chrétien.** — Le *Français* termine un long article sur M. Guizot par ces quelques lignes :

« Grand écrivain, grand citoyen, grand chrétien, M. Guizot, malgré quelques erreurs et quelques lacunes, reste l'une des admirables figures de ce siècle. C'est, nous le disions en commençant, la récompense des âmes chrétiennes, que cette fermeté de principes d'où résulte la véritable gloire. M. Guizot se rattachait à une branche du christianisme *qui est plus qu'à moitié détachée* du véritable tronc; mais il s'était placé comme au point même d'intersection où se consommait cette rupture fatale. Il semble que d'une main il se soit re-

tenu à l'arbre même de vie, et la vertu de ce simple attouchement lui a valu, avec une vie sincèrement chrétienne, une renommée que le temps ne fera que consacrer, bien loin de l'amoindrir. »

Nous doutons que l'anonyme du *petit Français* soit *grand chrétien ;* mais il se souvient trop des mains jadis pleines de bureaux de tabac.

**La foi d'un grand chrétien d'aprés un illustre critique.** — « M. Guizot manque de foi, de foi vive, de cette foi qui éclaire les replis tortueux de la conscience et du doute, parce qu'elle porte devant soi un flambeau.

« L'Éclectisme l'assiége, le surmonte dans tous les sens et le bat de ses vagues changeantes. Il tend sa voile au quatre vents, et il doit se faire d'effroyables tempêtes dans son esprit. En politique, il ne croit ni à la légitimité du droit divin, ni à la souveraineté du peuple. En religion, il n'est ni juif, ni mahométan, ni protestant, ni catholique, ni athée. En philosophie, il n'est ni pour Descartes, ni pour Aristote, ni pour Kent, ni pour Voltaire. Est-il religieux cependant? Oui, mais de quel dogme et de quelles pratiques? Est-il déiste? Que vous en dirai-je? je n'en sais rien, et lui? Est-il philosophe? Oui, mais de quelle philosophie? Est-il libéral? Oui, mais de quelle libéralisme? N'importe, il s'étudiera, par jeu de thèse, à amalgamer en tout les contraires. Ainsi..... il voudra que deux religions ennemies, non-seulement se tolèrent sur leur coexistence, mais encore qu'elles s'accommodent sur leurs mystères, et quelles fassent ensemble la pâque sur le rebord du même autel. »

(*Cormenin, Livre des orateurs*, 2me *partie.*)

**Le testament du même grand chrétien.** — « On vient de publier quelques pages du testament de M. Guizot. Le jugement de M. Cormenin s'y trouve confirmé assez clairement pour qui sait lire entre les lignes. M. Guizot y proclame de nouveau le principe du libre examen; il se félicite d'être né, d'avoir vécu et de mourir dans une religion qui lui a permis de croire tout ce qu'il lui a plu, et de ne faire que ce qu'il a voulu. C'est le sens, sinon les termes, de cette profession de foi posthume, et c'est bien la définition exacte du protestantisme, qui n'est au fond que le rationalisme. »

(*Abbé Cabane, Semaine de Montpellier.*)

**La dégradation de la femme.** — M. Laboulaye demande à la Chambre d'autoriser les femmes à ouvrir des Universités libres.

L'émancipation de la femme grossit, en effet, dans tous les pays

protestants; nous avons signalé ce qui se passe en Suisse, voici maintenant ce que nous découpons dans le *Journal officiel* de France (10 octobre) :

« Les journaux anglais annoncent qu'on va ouvrir ces jours-ci, dans les environs de Brunswick Square une école de médecine pour les femmes. Le personnel enseignant n'est pas encore complet; cependant, on a déjà réuni des professeurs pour la pratique médicale, la chirurgie, la pathologie, l'obstétrique, la chimie, l'anatomie, la matière médicale et la botanique. Dans le conseil de direction l'on remarque les noms du professeur Huxley, du docteur Walker et d'autres encore. Un certain nombre d'étudiantes se sont déjà fait inscrire. Le local est spacieux; dans le jardin attenant aux salles de cours, il est question d'installer une salle de *dissection*. »

Jusqu'à présent les dames ne disséquaient que les doublures, le fil et la laine, elles vont donc tailler en grand !

**C'est consommé !** — Le même *Journal Officiel* portait quelques jours plus tard (23 octobre) :

« On vient d'ouvrir à Londres une école de médecine pour les femmes. Le comité avait décidé qu'*aucun discours* ne serait prononcé ; l'ouverture de cette nouvelle faculté s'est faite *sans bruit* et n'a été marquée par *aucun incident* qui mérite d'être signalé. Les journaux anglais, toutefois, sont généralement d'avis que cet événement pourra avoir dans l'avenir des conséquences d'une grande importance sur l'exercice de l'art médical.

« Les professeurs attachés à cette école exclusivement destinée aux femmes, sont pour la plus grande partie ceux mêmes qui enseignent la médecine dans les hôpitaux de Londres, et comprennent les praticiens les plus distingués ainsi que les hommes scientifiques les plus renommés de la grande métropole anglaise.

« Depuis le 15 octobre, l'école est en plein exercice, et un grand nombre de dames se sont fait inscrire pour suivre les cours. L'instruction donnée aux élèves ne se bornera pas à la médecine, et il y aura, comme dans les autres facultés, des cours de botanique, de chimie et d'anatomie comparée.

« On pense que cette innovation dans l'enseignement de l'art médical, qui s'adresse au sexe féminin, donnera les meilleurs résultats. »



# ENSEIGNEMENT CLASSIQUE.

## PHILOSOPHIE.

### Plan de la dissertation latine.

*Variis ex causis oritur Atheismus.*

(Voir notre N° de juin 1874, tom. VII, p. 181.)

Alii enim Deum negant, aut potius non confitentur, eo quod *ingenio sint hebetiores* quam ut existere Deum agnoscant.

Qui quidem sunt Athei *negativi.*

Alii Deum esse negant, quod *cupiditatibus dediti,* mentem avertunt ab Entis divini cogitatione, ne libidinibus valedicere cogantur, et se eodem modo gerunt ac si Deum revera nullum timendum haberent.

Hi vero vocantur Athei *practici.*

Alii demum ideo Deum negant, quod *naturali rationis lumine abutentes,* sibi aliquod Atheismi systema effinxere, asseruntque Theistarum argumenta mature perpensa sibi demonstrativa non videri.

Hi dicuntur Athei *speculativi,* seu *dogmatici,* vel *theoretici* : at merito dubitatur an Deum non existere omnino persuasum habeant.

(Ex *Instit. philosophicis,* auctore Noget-Lacoudre.

---

### Dissertation française.

*Sujet.*

Dans un cours de Philosophie, pourquoi faut-il absolument enseigner la Théodicée avant la Morale?

---

## RHÉTORIQUE.

### Version latine.

*Éloge de saint Augustin.*

(Voir le texte dans le N° de Juillet 1874, p. 281.)

C'est Augustin. La grâce de Jésus-Christ, le comblant de dons plus abondants, l'a fait briller en nos jours comme un flambeau allumé au soleil de Vérité. Dieu est sa nourriture, et sa vie, et son repos ; tout son bonheur, tout son honneur est d'aimer uniquement Jésus-Christ. Il méprise tous les biens, Dieu devient son bien unique, et la Sagesse fait de lui

son temple vivant. Aussi, entre tous ceux qui ont chassé du troupeau de l'Eglise les monstres furieux de l'hérésie, il est celui dont l'activité et les œuvres ont rempli le monde entier d'une plus haute lumière. Partout où ce perfide ennemi porte l'effort de son attaque, et cherche à se dérober sous mille formes, partout il rencontre devant lui Augustin qui l'a prévenu, et malgré ses ruses il ne trouve aucun passage par où il puisse pénétrer. Et lorsque ces loups avides, repoussés loin de la bergerie, frémissaient de rage, et que leur artifice empruntait tous les déguisements, Dieu ne voulant pas qu'ils pussent empoisonner l'âme d'une seule de ses brebis et que les cœurs, même les moins affermis, fussent troublés par leurs plaintes trompeuses, Dieu mit l'éloquence sur les lèvres d'Augustin, et ces lèvres ont inondé le monde de ces lumineux écrits, que goûtent ceux qui sont doux et humbles de cœur, et qui versent sur le champ des âmes les ruisseaux de la doctrine de vie.

E. D.

---

## SECONDE.

### Version grecque.

*Les saisons.*

(Voir le texte dans le N° de Juin 1874, tom. VII, p. 185).

L'hiver ne succède pas tout d'un coup aux ardeurs brûlantes de l'été (car les révolutions soudaines sont dangereuses), mais les jours, en s'écoulant, ménagent, par une douce transition, le passage vers l'automne et sa température modérée. On ne revient pas non plus soudainement de l'hiver à l'extrême chaleur. Mais on aborde au printemps, qui chasse insensiblement les frimas, et prépare le retour de l'été. C'est ainsi que les saisons se remplacent mutuellement : telles on voit de jeunes vierges, s'exerçant à la danse, enlacer leurs mains pour former des chœurs gracieux. Qu'elle est grande, ô mon Dieu, la puisance créatrice qui éclate dans vos œuvres et sous toutes les formes ! Voici la saison d'hiver : aussitôt les arbres se flétrissent sous l'étreinte de la gelée, leur beauté périt, leurs rameaux perdent toute vigueur, leurs feuilles tombent, comme la chevelure d'un cadavre. Mais ils ne tardent pas à dépouilller ce suaire : leur beauté reparaît, leur chevelure repousse, leurs bourgeons éclatent, leur verte chevelure leur est rendue ; et, obéissant à loi qui préside à leur résurrection, ils s'élancent de leur tombe mystérieuse.

D. S. R.

---

**Version latine.**

*Exhortation à aimer Dieu pour ses bienfaits* (Ire partie).

(Voir le texte dans notre N° d'Août 1874, tom. VII, p. 379).

Aimez le Seigneur votre Dieu de toute votre affection, de toutes vos puissances et de tout votre cœur. Le devoir en est sacré. Est-il possible, en effet, que jamais bienfaits plus grands vous fassent de la reconnaissance une plus juste loi? Limon perdu dans la boue de la terre, vous lui devez de n'être pas resté une éternelle fange; et, si des membres vous servent, si un esprit vous meut, si vous avez une langue pour parler, une raison pour comprendre, des mains pour toucher, des pieds pour marcher, des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, des narines pour sentir, une bouche pour goûter, antérieurement à tout mérite, c'est sa pure tendresse qui vous a fait ces dons, témoignant ainsi qu'il est le Père autant que le Seigneur de votre corps et de votre âme.

Et ce bienfait n'a pas été le seul : non content de vous avoir pourvu de membres et enrichi d'organes, le Dieu qui vous donna la vie vous en prodigue les avantages, pour que l'existence se présente à vous parée de toutes les délices.

Voyez : c'est pour vous que le ciel est suspendu, que la terre se déroule, que les airs se balancent, que l'Océan bouillonne, que les jours succèdent aux nuits et les années aux mois, que le soleil resplendit, que les étoiles luisent, que la lune s'enveloppe de son rayon vermeil. Pour vous, le doux printemps émaille le gazon de mille fleurs diverses; l'été, gros de moissons, embrase les campagnes; l'automne ruisselle de vin et dégoutte d'huile; l'hiver oublie, près d'un bon feu, l'horreur de ses frimas. Aux pluies qui vous menacent, vous opposez la pente de vos toits; les murs de vos demeures vous défendent des vents; vous dérobez au dos laineux de la brebis ces molles enveloppes dont vous réchauffez vos membres engourdis. Le lin, plus blanc que la neige, vous donne encore ses légers tissus, et vous avez de plus les soyeuses étoffes que l'Orient vous envoie. Une terre féconde rend les premiers aux semences que vous lui confiez, et les Sères vous recueillent les autres sur leurs arbres aux cimes élevées. Enfin tout ce qu'amène pour l'homme le cercle intégral de l'année, est le don d'une Providence incessamment préoccupée de vous.

C'est pour vous que la plaine verdit sous les froments, que le côteau se couronne de pampre, que mille arbres divers tendent à la main leurs fruits délicieux. Par les soins que votre prévoyance dépense en un jardin fertile, vous récoltez à votre bon plaisir le légume utile en chaque saison.

---

# SCIENCES.

## RÉPONSE AUX QUESTIONS DE PHYSIQUE POSÉES DANS NOTRE NUMÉRO D'AOUT 1874, tom. VII, p. 382.

I. — « Le litre d'air pèse 1 gr. 293 à 0°, et sous la pression 0 m. 76 ; la densité de la vapeur d'eau est les $\frac{5}{8}$ de celle de l'air, dans les mêmes conditions. Quelle perte de poids éprouvera, par le fait de son immersion dans l'air, un ballon de verre ayant un volume extérieur de 10 litres, lorsque la température sera 20°, la pression 0 m. 78 et l'état hygrométrique $\frac{3}{4}$ ? La tension maxima de la vapeur d'eau à 20° est 0,0174 ; le coëfficient de dilatation des gaz, 0,00367. »

On sait que, lorsqu'il s'agit de gaz humides, la pression donnée représente celle du gaz augmentée de celle de la vapeur qu'il contient. Par conséquent, la pression du gaz seul égale la pression donnée, moins celle de la vapeur. Or, l'air n'étant pas saturé, la tension de la vapeur s'obtient en multipliant la tension maximum de cette vapeur à la température donnée par l'état hygrométrique de l'air. La tension de la vapeur est donc égale à 0 m. 0174 $+ \frac{3}{4}$ ; et, par conséquent, la tension de l'air seul est 0 m. 780 — 0 m. 0174 $\times \frac{3}{4}$.

Le poids demandé égale celui de l'air augmenté du poids de la vapeur ;

Or, d'une part :

à 0° et à 0,760, 10 litres d'air pèsent $10 \times 1$ g. 293

à 20° — 0,760, — $\dfrac{10 \times 1{,}2\ 3}{1 + 0{,}00367 \times 20}$

à 20° — 0,001, — $\dfrac{10 \times 1{,}293}{(1 + 0{,}00367 \times 20)\ 0{,}760}$

à 20° — $0{,}780 - 0{,}0174 \times \frac{3}{4}$ — $\dfrac{10 \times 1{,}293\ (0{,}780 - 0{,}0174 \times \frac{3}{4}}{(1 + 0{,}00367 \times 20)\ 0{,}760}$

D'autre part :

à 0° et à 0,760, 10 litres de vapeur pèsent $10 \times 1$ g. 293 $\times \frac{5}{8}$

à 20° — 0,760, — $\dfrac{10 \times 1,293 \times \frac{5}{8}}{1 + 0,00367 \times 20}$

à 20° — 0,001, — $\dfrac{10 \times 1,293 \times \frac{5}{8}}{(1 + 0,00367 \times 20)\ 0,760}$

à 20° — $0,0174 \times \frac{3}{4}$ — $\dfrac{10 \times 1,293 \times \frac{5}{8} \times 0,0174 \times \frac{3}{4}}{(1 + 0,00367 \times 20)\ 0,760}$

On a donc, pour la perte de poids demandée, la somme des poids d'air et de vapeur :

$$x = \frac{10 \times 1,293\ (0,780 - 0,0174 \times \frac{3}{4})}{(1 + 0,00367 \times 20)\ 0,760} + \frac{10 \times 1,293 \times \frac{5}{8} \times 0,0174 \times \frac{3}{4}}{(1 \times 0,00367 \times 20)\ 0,760}$$

ce qui peut s'écrire

$$x = \frac{10 \times 1,293\ (0,780 - 0,0174 \times \frac{3}{4} + \frac{5}{8} \times 0,0174 \times \frac{3}{4})}{(1 + 0,00367 \times 20)\ 0,760} = 12 \text{ gr. } 285.$$

Effectuant les opérations indiquées, on trouve pour résultat 12 gr. 285

Le ballon de verre, par le fait de son immersion dans l'air, dans les conditions données par le problème, a éprouvé une perte de poids s'élevant à 12 gr. 285.

II. — « Deux litres d'air à demi saturés d'humidité à 30° et primitivement sous la pression 0,76, sont soumis, sans changement de température, à une pression de 3 m. 04. On demande ce que devient leur volume. La tension maxima de la vapeur d'eau à 30° égale 0,0315. »

Puisque nous avons la tension maxima de la vapeur d'eau à 30°, la température étant supposée constante, et l'air étant supposé à demi saturé d'humidité, le problème se ramène au suivant :

On a 2 litres d'air à 30° et sous la pression 760 — 31,5 × 0,5 ; que devient le volume à 30° et sous la pression 3040 — 31,5 × 0,5 ?

En s'appuyant sur ce que, à température égale, les volumes des gaz sont en raison inverse des pressions qu'ils supportent (loi de Mariotte), on aura :

$$\frac{V'}{2} = \frac{760 - 31,5 \times 0,5}{3040 - 31,5 \times 0,5} \text{ ou } V' = \frac{1488\ 5}{3024,25} = 0 \text{ l. } 492$$

ce qui donne pour résultat 0 lit. 492.

Le volume des deux litres d'air, sous la pression de 3 m. 04, s'est réduit à 0 l. 492. G. V.

Un professeur de sciences d'une maison libre a pensé que ses confrères, qui lisent, comme lui, la *Revue*, seraient bien aises de se délasser des questions banales du Baccalauréat ès-sciences, par l'étude de problemes d'un ordre plus élevé. Il leur soumet les problèmes suivants, que nous nous empressons de proposer à nos lecteurs des vacances.

### QUESTIONS.

1°. — De toutes les courbes planes dont la longueur entre 2 points donnés est la même, quelle est celle dont la révolution engendre un volume ou une aire maximum?

2°. — Définir la courbe de longueur donnée, passant par deux points, et telle que l'aire comprise entre les ordonnées de ces points et l'axe des $x$ soit *maximum* ou *minimum*?

3°. — On donne deux ellipsoïdes concentriques, semblablement placés; si des points de l'un comme sommets on décrit des cônes tangents à l'autre, démontrer que deux quelconques de ces cônes se coupent suivant deux courbes planes.

4°. Transformer l'intégrale

$$\int\int dx\, dy \left(1 + \frac{dz^2}{dx^2} + \frac{dz^2}{dy^2}\right)^{\frac{1}{2}}$$

en une autre où les variables soient $\theta$ et $\varphi$, sachant que $z$ est une fonction de $y$ et de $x$ déterminée par l'équation

$$\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} + \frac{z^2}{c^2} = 1$$

et que

$$x = a \sin\theta \cos\varphi$$
$$y = b \sin\theta \sin\varphi.$$

---

Je prie le lecteur de vouloir bien chercher la solution des questions n° 3 et n° 4.

Pour les n°s 1 et 2, je propose une solution basée sur l'étude des variations des intégrales de l'aire et du volume.

Je crois que cette méthode est la plus simple; mais j'ignore toutefois si on ne pourrait résoudre le problème par d'autres considérations.

### SOLUTIONS.

N° 1. Les deux cas proposés donnent simultanément

$$\int \sqrt{dx^2 + dy^2} = C$$

D'autre part, il faut rendre maximum :

$$1° \int \pi y^2 dx \text{ (intégrale du volume),}$$

$$2° \int 2\pi y ds \text{ (intégrale de l'aire).}$$

Occupons-nous d'abord du volume.

En posant

$$Z = \pi y^2 dx$$

On trouve aisément

$$\pi y^2 + \frac{\lambda\, dx}{ds} = a$$

d'où l'on tire

$$dx = \frac{(a - \pi y^2)\, dy}{\sqrt{\lambda^2 - (a - \pi y^2)^2}}.$$

La variable principale est ici l'abscisse; le rayon de courbure sera donc exprimé en $y'$, $y''$ et $s'$.

Or, on peut aisément vérifier que

$$y' = \sqrt{\left(\frac{\lambda}{a - \pi y^2}\right)^2 - 1}$$

$$y'' = \frac{2\lambda^2 \pi y}{(a - \pi y^2)^3}$$

$$s' = \frac{\lambda}{a - \pi y^2}$$

Ce qui donne finalement :

$$R = \frac{\lambda}{2\pi y}$$

$\lambda$ désignant une constante, on voit que le rayon de courbure R est en raison inverse de l'ordonnée $y$.

La courbe demandée est l'*Elastique.*

Les 3 constantes se détermineront par la condition que la courbe passe par les 2 points donnés et ait la longueur fixée $s$.

Passons au 2[e] *cas.*

$$\text{Posons } Z = \int 2\pi y ds$$

ou, ce qui revient au même

$$Z = \int 2\pi y \sqrt{dx^2 + dy^2}$$

Il vient

$$\frac{2\pi y dx + \lambda\, dx}{ds} = a$$

$$dx = \frac{a\,dy}{\sqrt{(2\pi y + c)^2 - a^2}}$$

Il est visible que la courbe demandée est la *chaînette*, dont l'axe est horizontal.

Le *maximum* aura lieu, si elle présente sa concavité à l'axe des $x$; si elle présente sa convexité, il y aura *minimum* (1).

*N°* 2. La question peut se traduire : *Quelles sont les valeurs capables de rendre* maximum *ou* minimum *l'expression*

$$\int y dx$$

l'arc $s$ étant constant.

Il faut pour cela combiner la variation de

$$\int Z = \int y dx$$

avec celle de

$$\int \sqrt{dx^2 + dy^2} - C = o$$

afin de pouvoir partager en deux termes l'équation connue :

$$\int [(m - dn + \ldots)\,\delta x + (M - dN + \ldots)\,\delta y + (\ldots)] = o$$

La variation complète sera :

$$\int \left(y.\,\delta dx + dx\,\delta y + \frac{\lambda dx.\,\delta dx + \lambda dy.\,\delta dy}{ds}\right) = o$$

On en tire :

$$m = o;\ n = y + \lambda.\frac{dx}{ds}$$

$$M = dx;\ N = \lambda.\frac{dy}{ds}$$

$$\text{et } x - \lambda.\frac{dy}{ds} = a \qquad (1)$$

$$y + \lambda.\frac{dx}{ds} = b \qquad (2)$$

On ne peut éliminer le coefficient $\lambda$ entre ces équations; car leur

(1) Les deux questions comprises dans le N° 1 sont traitées et résolues dans le *Cours d'analyse*, 2e *année*, par Duhamel, p. 225 de la 1re édition. (N. de la *Revue*.)

intégration donnant les mêmes résultats, on en conclut qu'elles sont identiques.

En substituant $\sqrt{dx^2 + dy^2}$ à $ds$, dans la deuxième, on obtient :

$$\frac{dy}{dx} = \frac{\sqrt{\lambda^2 - (y-b)^2}}{y-b}$$

et enfin $\lambda^2 = (x-a)^2 + (y-b)^2$

Il est manifeste que la courbe demandée est un cercle tournant sa concavité ou sa convexité vers l'axe des $x$.

Dans le 1er cas, il y a *maximum*; il y a *minimum* dans le second.

Les constantes $\lambda$, $a$ et $b$ seront déterminées par la condition que le cercle passe par les deux points donnés et que l'arc de cercle compris entre ces points ait la longueur fixée.

## QUESTIONS ÉTYMOLOGIQUES.

Nous trouvons, dans les *Mémoires de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans* (tome XVI, p. 43), un intéressant Mémoire de M. Anat. Bailly, intitulé : « De la transformation des sens dans les mots de la langue française ». — Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en en extrayant les passages suivants. — *Note de la Réd.*

Quel que soit le sens d'un mot, ce sens ou bien demeure stationnaire, ou, s'il n'est pas immobile, ne peut que s'élargir ou se restreindre. L'observation démontre que, dans l'évolution particulière de la langue française depuis le IXe siècle jusqu'à nos jours, ceux des mots qui ont conservé intacte leur signification primitive sont une véritable minorité. Le plus grand nombre se sont modifiés, ou dans le sens d'une extension, ou (le plus ordinairement) dans le sens d'une restriction....

Comme exemples d'un élargissement de la signification primitive, je citerai *grenier*, *panier*, *enfant* : — un grenier, en latin *granarium*, c'était proprement, à l'origine, un « réservoir pour le grain » ; — un panier (*panarium*), une « corbeille pour le pain » ; — un enfant (*infantem*) veut dire « qui ne parle pas encore ». Opposez maintenant au sens primitif de chacun de ces mots leur signification actuelle : — le *granarium* romain nous porte au cœur même du Latium et de la Campanie ; quelle distance entre cette grange rustique, ces grains entassés dans une *cella*, et le « grenier » de nos habitations modernes ! — *Panier* n'est guère moins intéressant ; — et, quant au mot *enfant*, je ne sais si on trouverait un meilleur exemple pour rendre sensible ce travail incessant d'un mot qui se développe peu à peu, élargit progressivement son sens, si bien

que, après avoir signifié « un enfant en bas-âge », puis « un enfant, en général, dans l'âge de l'enfance », il en vient à exprimer l'idée d'*enfant*, sans considération d'âge; de telle sorte qu'un homme de cinquante ou soixante ans n'en demeure pas moins l'*infantem* d'un nonagénaire.

Et ce qui est le plus étrange, c'est que les mots qui se prêtent avec le plus de facilité à cette extension, sont précisément ceux auxquels on supposerait le moins une telle aptitude, je veux dire les termes techniques et les noms de nombre.

Par la précision même de l'idée qu'ils expriment, les termes techniques sembleraient être, plus que tous les autres, à l'abri de pareilles déviations. Il n'en est rien cependant. *Grenier* et *panier*, dont je parlais tout-à-l'heure, l'attestent d'une manière suffisante; mais on en pourrait citer bien d'autres témoignages. On a souvent remarqué, par exemple, combien facilement les termes de chasse passent dans la langue courante avec la valeur de termes généraux : ... *Attraper*, qui signifie simplement, à l'origine, « prendre *à la trappe* »; *leurrer*, qui veut dire « attirer le faucon avec un *leurre* ou morceau de cuir rouge ». On peut y joindre le mot *piége*, qui, d' « entrave pour les pieds », a fini par prendre le sens moderne; *arrêter*, c'est-à dire « prendre *avec les rets* ou le filet », et tant d'autres...

On ne s'attendrait pas à ce que des idées aussi précises et absolues que celles d'un nombre puissent s'étendre et se généraliser; et je ne parle pas seulement des noms de nombre tels que vingt, trente ou mille, dont la complexité même se prête volontiers à certaines généralisations familières : « Je l'ai rencontré vingt fois »; « je vous l'ai dit cent fois », etc.

Non, mais les nombres en apparence les plus rigoureusement déterminés : *deux, trois, quatre, dix,* sont ceux aussi qui subissent le plus facilement cette déviation.

*Sieste*, par exemple, a signifié « le repos de la *sixième* heure »; *dîme*, « le prélèvement du *dixième* »; ils ne désignent plus rien autre chose que « un repos du jour, à quelque heure que ce soit », « un prélèvement indéterminé sur une part de revenu ou de butin ».

Mais les dérivés du nombre *quatre* sont peut-être ceux de tous où la contradiction entre le sens primitif et l'acception moderne s'accuse avec le plus de singularité.

Certes, ou *carreau* ne signifie étymologiquement rien, ou il veut dire « un verre *carré* », puisqu'il représente le latin populaire *quadratellum*, « taillé en carreau ». On sait cependant si les vitres de nos fenêtres ou les carreaux de brique de nos anciennes maisons se sont toujours astreints à conserver la forme que leur imposait leur nom.

Qui se douterait, si les preuves n'avaient été expressément recueil-

lies, que *caserne* signifie simplement « un logement pour *quatre* hommes »?.... De vieux textes, retrouvés et cités par M. G. Paris (*Mémoires de la Société de linguistique* de Paris, tom. I, p. 287), prouvent que le mot est d'origine non française (ce qui, au moyen-âge, s'entendait seulement de la France au nord de la Loire), mais provençale : *cadherna*, en provençal, veut dire « un logement pour *quatre* soldats ». Jusqu'au XVIIe siècle, les soldats étaient logés chez les habitants des villes, et l'on ne postait au-dehors que les hommes nécessaires à la garde des remparts; ils étaient casematés dans de petites loges pratiquées dans les fortifications et suffisantes pour quatre hommes, ou au plus six. Par un changement régulier du *dh* provençal en *z* français, *cadherna* devint *cazerne*, et plus tard, avec un *s*, *caserne*, mais en prenant, au lieu du sens particulier qu'il avait eu à l'origine, le sens général de *logement de soldats* quel qu'en soit le nombre ; et certes, avec nos casernes appropriées au service de nos différentes armes, nous sommes loin aujourd'hui de la *cadherna* provençale.

Un autre dérivé du même nom de nombre est le mot *cahier*. A l'origine, ce n'est pas autre chose que le latin *quaternum*, « un groupe de *quatre* feuillets », ou, si l'on veut, « une feuille pliée en *quatre* ». On disait autre fois, et peut-être dit-on encore, en de certaines régions de nos campagnes, « un *cahier* de chandelles » pour « un paquet de *quatre* chandelles ». *Cahier* se trouve ainsi être le masculin dont *caserne* est le féminin.

*Cahier*, à son tour, a pour dérivé *carnet* (dans le latin du moyen-âge *quaternettum*); et vraiment, si nous nous reportons de ces acceptions primitives à l'usage actuel, nous aurons peine à reconnaître, dans les *cahiers* de nos écoles, dans le *carnet* de nos agents de change, les *quatre* modestes feuillets du *quaternum* et du *quaternettum*.

Mais, s'il est vrai que les mots dont le sens est primitivement le plus étroit, se développent avec une telle facilité, le phénomène inverse est peut-être, à vrai dire, le plus fréquent; et c'est en resserrant de plus en plus leur sens originaire que le plus grand nombre des mots latins se sont modifiés dans leur passage au français. En réalité, c'est là la tendance la plus ordinaire du langage...

Qu'on réfléchisse au chemin qu'il a fallu parcourir pour arriver, du sens primitif d'*episcopus*, à celui que nous révèlent les textes latins, à partir du IVe siècle. *Episcopus* n'est même point, à vrai dire, un mot latin; c'est un de ces mots grecs si nombreux que les Romains ont transcrit dans leur langue. Επίσκοπος n'avait d'autre sens, à l'origine, que celui de *surveillant*. Appliqué à un chef considérable de la hiérarchie ecclésiastique, l'idée de *surveillant* se spécialise, si je puis dire;

*episcopus* n'est plus un surveillant quelconque, c'est le *surveillant d'un diocèse*, c'est l'*évêque* de la hiérarchie impériale; et, comme désormais la fortune du mot se trouve associée à celle de l'Église, il est, par cela même, préservé, et nous le retrouvons, en notre langue, avec le sens et la valeur qu'il avait déjà dans les derniers siècles du monde romain.

Du latin au français, l'évolution se poursuit toujours dans le même sens; et ici les exemples deviennent tellement abondants qu'il serait inutile de s'y arrêter longuement : — *Trahere* signifie, d'une manière générale, « tirer »; le français spécialise l'idée primitive, il en fait le verbe *traire;* — *Laborare* voulait dire « travailler », et le français *labourer* ne s'applique plus qu'au « *travail* des champs »; — *Vivenda* signifiait « *vivres* », tout aliment quel qu'il soit; il devient, en français, le mot *viande;* mais, en français, il continue de signifier ce qu'il signifiait en latin, et jusqu'au XIV^e^ siècle, dans Joinville et dans nos chansons de gestes, *viande* désigne encore « le pain, la boisson » aussi bien que la « chair des animaux ». Au XVII^e^ siècle, la transformation est accomplie, et *viande* n'a plus que ce dernier sens; mais son corrélatif, *vivandière*, conserve du moins, même de nos jours, le sens qu'avait à l'origine le primitif *vivenda*...

Et qu'on ne s'imagine pas cette évolution terminée; elle se poursuit sous nos yeux sans que, pour ainsi dire, nous en ayons conscience. Qu'est-ce, par exemple, que ce nom de *piéton*, par lequel on désigne parfois, dans nos campagnes, le modeste facteur de nos villes? N'est-ce pas une spécialisation du même genre, et pourrions-nous répondre qu'une acception aussi nouvelle ne prévaudra pas, à la longue, sur la signification bien autrement générale que le mot avait conservée jusqu'alors? — Ce ne serait pas le premier mot de cette famille qui subirait une déviation de ce genre; et l'un de ses congénères, *pedestris*, « qui va à pied », a spécialisé sa signification primitive, de telle sorte qu'on le reconnaît à peine dans notre adjectif *piètre*, qui, cependant, ne signifiait pas autre chose, à l'origine, que le latin *pedestris* lui-même.

---

*Le Gérant,*
E. TROTMAN.

Bourges, E. Pigelet, imp. de l'Archevêché, rue Joyeuse, 15.